

INTOSAI



# Revue

INTERNATIONALE  
de la vérification des comptes publics



Automne 2015



**Conseil de rédaction**

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*

Michael Ferguson, *Vérificateur général du Canada*

Abdelkader Zgolli, *Premier Président de la Cour des comptes de la Tunisie*

Gene Dodaro, *Contrôleur général des États-Unis*

Adelina González, *Contrôleuse générale par intérim du Venezuela*

**Président par intérim**

James-Christian Blockwood (*É.-U.*)

**Rédacteur en chef**

Bill Keller (*É.-U.*)

**Rédactrice en chef adjointe**

Amy Condra (*É.-U.*)

**Administration**

Nathaniel O'Brien (*É.-U.*)

**Rédacteurs adjoints**

Bureau du vérificateur général du Canada

Secrétariat de l'AFROSAI

Secrétariat de l'ARABOSAI

Secrétariat de l'ASOSAI

Secrétariat de la CAROSAI

Secrétariat de l'EUROSAI

Secrétariat général de l'INTOSAI

Secrétariat de la PASAI

Bureau de l'auditeur général de la Tunisie

Bureau de l'auditeur général du Venezuela

Bureau de reddition de comptes du

gouvernement des États-Unis

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet, octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédures et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins du :

U.S. Government Accountability Office  
441 G Street NW, Room 7814  
Washington, D.C. 20548  
United States

(Téléphone : 202-512-4707;  
fax : 202-512-4021;  
courriel : [intosajournal@gao.gov](mailto:intosajournal@gao.gov))

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux autres parties intéressées. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à [www.intosajournal.org](http://www.intosajournal.org) ou à [www.intosai.org](http://www.intosai.org). On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à [spel@gao.gov](mailto:spel@gao.gov).

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

## Table des matières

<b>Éditorial</b> .....	<b>1</b>
<b>En bref</b> .....	<b>3</b>
<b>Cadre de gestion des risques de fraude du GAO</b> .....	<b>12</b>
<b>Des graphiques pour mieux illustrer les données</b> .....	<b>16</b>
<b>Un saut dans l'inconnu : les analyses panoramiques</b> ....	<b>18</b>
<b>Dans le cadre de l'INTOSAI</b> .....	<b>22</b>
<b>Nouvelles de l'IDI</b> .....	<b>29</b>
<b>Le point sur la Coopération INTOSAI-Donateurs</b> .....	<b>33</b>
<b>Événements de l'INTOSAI</b> .....	<b>35</b>



## Les ISC : un partenariat pour la bonne gouvernance en vue d'un développement durable

Afin de catalyser les changements susceptibles d'avoir une incidence favorable sur la vie des citoyens, les ISC doivent s'attaquer à de nouveaux défis et communiquer efficacement avec la société, pour répondre à ses besoins et à ses aspirations.

**Aroldo Cedraz de Oliveira**  
Président de la Cour des comptes fédérale du Brésil

**E**N SEPTEMBRE DERNIER, les dirigeants politiques du monde entier, réunis à l'ONU, ont adopté un programme ambitieux, susceptible de faire avancer leurs pays vers un développement plus solidaire et durable pour tous les citoyens. Les objectifs de développement durable nouvellement adoptés énoncent une série de priorités : des engagements universels dans des domaines aussi divers que la lutte contre la pauvreté, l'éducation, les infrastructures, les modes de consommation et les changements climatiques. Le texte définitif décline 17 objectifs et 169 cibles à atteindre à l'horizon 2030.

Si leur mise en œuvre se fait comme il se doit, ces engagements auront une grande incidence sur la vie des citoyens dans le monde entier. La communauté internationale envisage aujourd'hui de prendre les mesures voulues pour concrétiser ce programme. Chacun aura un rôle à jouer, qu'il s'agisse des institutions multilatérales internationales ou régionales, de la société civile ou du secteur privé. Les gouvernements, quant à eux, devront être à la hauteur des attentes.

Ces objectifs de développement durable soulignent un impératif de plus en plus grand, à savoir que les gouvernements doivent répondre efficacement à des défis complexes dans le domaine de l'action publique, car ces objectifs sont étroitement imbriqués et intégrés. Pour traduire dans les faits ces aspirations mondiales en faveur des citoyens, les gouvernements devront

anticiper, analyser avec perspicacité et appréhender dans sa globalité la gestion des ressources publiques.

Pour remplir le rôle qui lui est assigné, le secteur public devra non seulement s'employer avec diligence à mener les chantiers précis décrits dans les différents objectifs, mais aussi améliorer considérablement les capacités générales en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi de politiques bien conçues qui concilient les objectifs économiques, sociaux et écologiques, et ce, sur la base d'une prise de décisions fondée sur des données objectives.

Les gouvernements soucieux d'apporter leur contribution par de meilleures politiques en faveur du développement durable doivent veiller à la bonne gestion des ressources, à sa coordination et à sa cohérence, en particulier dans une conjoncture économique où les contraintes fiscales exigent d'optimiser en continu les dépenses publiques. Ces fonctions doivent être ancrées dans des principes de bonne gouvernance, par exemple l'état de droit, la transparence, l'intégrité et la reddition de comptes. C'est ce que souligne l'objectif n°16, qui appelle à la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes. Les institutions supérieures de contrôle (ISC) ont un rôle à jouer à cet égard, comme le signalent deux récentes résolutions de l'ONU (A/RES/66/209 et A/66/228) : elles doivent privilégier les activités qui permettront de conduire à de meilleurs programmes et politiques.

« En tant qu'organisation, l'INTOSAI et chacune de nos institutions doivent saisir cette occasion de soutenir, dans le respect de nos missions, la réalisation d'un programme ambitieux et progressiste dans le cadre d'un partenariat en faveur de la prospérité, de la paix, de la population et de la planète. »

— Aroldo Cedraz de Oliveira

Voilà le défi qui motive la Cour des comptes brésilienne et l'OCDE dans le projet « Partners for Good Governance: Mapping the role of the Supreme Audit Institutions » [Partenaires pour la bonne gouvernance : dessiner le rôle des ISC] qui se poursuit. Par cette initiative, nous cherchons à susciter et à enrichir le dialogue au sein des ISC, entre elles et avec les acteurs chargés de la supervision et de la mise en œuvre du chantier ouvert par le gouvernement, notamment, le pouvoir exécutif.

Le projet a pour principal objectif d'améliorer l'incidence des ISC sur la bonne gouvernance, en étudiant les façons dont elles peuvent contribuer à l'amélioration de quatre fonctions gouvernementales clés (fonctions centrales, budget, réglementation et contrôles internes). Chacune de ces fonctions est décrite en détail dans le cadre analytique de la première phase du projet, qui a été élaboré par une équipe d'experts de l'OCDE, avec des contributions de l'ISC du Brésil et de 12 autres ISC, celles de l'Afrique du Sud, de la Corée, du Canada, du Chili, des États-Unis, de la France, de l'Inde, du Mexique, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal et de l'Union européenne.

Pendant la deuxième phase du projet, l'OCDE a mené une vaste enquête afin de relever les bonnes pratiques, au sein d'un groupe diversifié d'ISC, en ce qui concerne l'audit des activités se rattachant aux fonctions gouvernementales centrales. Les résultats de cette enquête serviront de base à l'élaboration

d'un guide des bonnes pratiques qui, au-delà de son utilité immédiate pour les institutions d'audit, devrait enrichir le débat entre les principales parties prenantes sur le rôle que peuvent jouer les ISC pour inciter les gouvernements à perfectionner leur stratégie, à se donner une plus grande souplesse et à mieux répondre aux besoins. Au cours de la troisième phase du projet, l'ISC du Brésil fera l'objet d'un examen par des pairs. Il s'agira de recenser les possibilités de renforcer son rôle dans l'amélioration de la gouvernance publique. À la clé, nous espérons pouvoir aider d'autres ISC à s'acquitter de cette responsabilité.

Afin de catalyser les changements susceptibles d'avoir une incidence favorable sur la vie des citoyens, les ISC doivent s'attaquer à de nouveaux défis et communiquer efficacement avec la société, pour répondre à ses besoins et à ses aspirations. En tant qu'organisation, l'INTOSAI et chacune de nos institutions doivent saisir cette occasion de soutenir, dans le respect de nos missions, la réalisation d'un programme ambitieux et progressiste dans le cadre d'un partenariat en faveur de la prospérité, de la paix, de la population et de la planète. Les ISC peuvent tirer parti de leur savoir-faire unique et de leur crédibilité en tant qu'institutions indépendantes et dignes de confiance pour contribuer à l'efficacité de l'action publique et accroître le pouvoir d'agir des citoyens.

# Échos

## des ISC du monde

### L'ALSAI célèbre ses 90 ans



L'ISC de l'Albanie a célébré les 90 ans de sa fondation lors d'une séance plénière commémorative du Parlement albanais.

Le Président de l'ALSAI, Bujar Leskaj, Ph. D. (économie)

Inspirés par la devise du Congrès des Jeunes de l'EUROSAI (novembre 2013 à Rotterdam) qui était consacré à l'innovation et qui posait la question suivante : « Quand avez-vous fait quelque chose pour la première fois récemment? », nous de l'Institution supérieure de contrôle de l'Albanie (ALSAI) avons pour la première fois célébré le 90<sup>e</sup> anniversaire de notre fondation. Une séance plénière commémorative a été organisée au Parlement. Outre les parlementaires, le Président de la Cour des comptes européenne, Vitor Caldeira, le Président de la Cour des comptes de l'Autriche et Secrétaire général de l'INTOSAI, Josef Moser, docteur en droit, le Président de la Cour des comptes de la Turquie et Vice-président de l'EUROSAI, Recai Akyel, docteur en administration, étaient présents, ainsi que d'autres invités de marque, notamment les présidents d'ISC partenaires et des représentants des universités et de la société civile. Gene Dodaro, Contrôleur général des États-Unis et Président du Bureau de reddition de comptes du

gouvernement des États-Unis, avait enregistré un message vidéo pour féliciter l'ALSAI à cette occasion.

C'est en 1912 que l'Albanie a tenté pour la première fois de créer un organisme spécial de contrôle, alors que le plus grand homme d'État de la nation albanaise, Ismail Qemali, fonda l'Albanie moderne. Parmi les premiers décrets publiés par le Premier ministre du nouvel État albanaise, il y en avait un qui ordonnait de « nommer un groupe de personnes d'expérience en mesure d'appuyer et de contrôler les activités du gouvernement ». L'histoire de l'ISC est étroitement liée à l'établissement du Parlement de la République d'Albanie le 21 janvier 1925. Au lendemain de l'approbation de la Loi fondamentale de la République le 20 janvier 1925, le Président de la République, Ahmed Zogu, a approuvé l'ordonnance-loi sur l'établissement d'un Conseil de contrôle.

Après 1925, pendant la monarchie constitutionnelle (1928-1939) et tout au long du régime communiste (1945-1991) jusqu'à aujourd'hui, l'ALSAI a adapté son rôle, son organisation et le type de ses contrôles en fonction des circonstances historiques.

Au cours de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, sous le régime communiste, le Conseil de contrôle des finances a subi une série de réorganisations et de remaniements successifs, perdant peu à peu son indépendance et fonctionnant sous la direction d'une structure de gouvernance au service d'un État totalitaire.

Avec la démocratisation de l'Albanie en 1992, l'ALSAI s'est renouvelée. Elle a retrouvé une partie de son indépendance et a collaboré avec des ISC partenaires.

L'ALSAI est devenue entièrement indépendante, dépolitisée et neutre à la suite de l'adoption de son acte constitutif en décembre 1997, puis de la Constitution de la République (articles 162-165) en octobre 1998.

Depuis, l'ALSAI mène ses activités en toute indépendance et collabore avec des institutions partenaires et des organismes internationaux. Les années 2012 à 2015 ont marqué un tournant pour l'ALSAI : application des ISSAI et participation active aux initiatives et aux événements de l'EUROSAI et de l'INTOSAI. Des auditeurs, jeunes ou expérimentés, ont suivi des formations intensives au pays et à l'étranger pour comprendre et appliquer les ISSAI dans leurs travaux au quotidien.

Forte de l'appui de poids de la Direction générale du Budget de la Commission européenne (DG-Budget), du Programme de soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion (SIGMA) et de la Délégation de l'Union européenne à Tirana, l'ALSAI a communiqué au Parlement son nouvel acte constitutif qui est entièrement conforme aux normes de l'INTOSAI. Le Parlement albanais a adopté cet acte en novembre 2014. Les jalons de la modernisation de l'ALSAI sont aujourd'hui posés. Elle pourra ainsi devenir une ISC similaire aux ISC développées des États membres de l'Union européenne.

Au cours des années à venir, l'ALSAI vise à améliorer son organisation et sa gestion en mettant en œuvre les pratiques exemplaires des ISC européennes dans ces domaines. Une progression constante des réformes aboutira à un meilleur renforcement de la gouvernance nationale et à la création de synergies, tout en favorisant l'entière coopération des citoyens, du Parlement, des associations professionnelles et de la société civile.

Cet article est dédié à l'ensemble des contrôleurs et des auditeurs et des membres du personnel de soutien qui, par leur professionnalisme, leur dévouement, leur honnêteté et leur détermination au travail, ont contribué au succès de l'institution et l'ont servi au cours des 90 dernières années.

**Renseignements : ISC de l'Albanie**

**Courriel : [klsh@klsh.org.al](mailto:klsh@klsh.org.al)  
Site Web : [www.klsh.org.al](http://www.klsh.org.al)**

---

# Les potentialités inexplorées des données électroniques dans le public

## Le Bureau supérieur d'audit de la République tchèque accueille la conférence sur les données électroniques et l'avenir de l'audit

Le 16 juin 2015, le Bureau supérieur d'audit de la République tchèque a accueilli une conférence intitulée « les données électroniques et l'avenir de l'audit ». Destinée aux professionnels du secteur, cette conférence était axée sur la place des mégadonnées et des données ouvertes au sein de l'État et de l'administration publique. Des orateurs invités — des représentants d'institutions d'audit et du secteur public, et des experts indépendants — de la République tchèque et de l'étranger se sont exprimés.

Vitor Manuel da Silva Caldeira, Président de la Cour des comptes européenne, Miloslav Kala, Président du

Bureau supérieur d'audit tchèque, des délégués des ISC de l'Autriche et des Pays-Bas, des représentants des ministères tchèques de l'Intérieur et des Finances — à savoir des experts dans le traitement et l'utilisation des données ouvertes — ont présenté des exposés. Des représentants d'autres professions qui s'intéressent également aux données électroniques étaient aussi présents.

« Nous avons inondé notre administration publique de données, sans toutefois déterminer les circuits qui pourraient transformer ces données en informations, et ces informations en savoirs utiles, a déclaré le Président



Des orateurs invités — des représentants d'institutions d'audit et du secteur public, et des experts indépendants — de la République tchèque et de l'étranger ont participé à la conférence sur les données électroniques organisée par l'ISC tchèque.

du Bureau supérieur d'audit tchèque. La conférence est consacrée aux chemins qui mènent aux savoirs, aux richesses intérieures inexploitées qui pourraient améliorer la qualité et l'efficacité de l'administration publique. Or qualité et efficacité de l'administration publique constituent des conditions sine qua non de la prospérité et du succès d'une société. »

La République tchèque possède plus de 6 500 systèmes d'information à sa disposition. Et elle leur consacre une bonne partie des recettes de l'État tous les ans. La conférence a fait émerger divers points de vue sur les méthodes actuelles de collecte, d'analyse, d'évaluation et d'utilisation par l'État et l'administration publique des données — pas seulement les données qui sont conservées dans les systèmes informatiques. Le dénominateur commun de tous les

exposés : les défis que posent les données numériques pour les institutions d'audit indépendantes et aussi pour l'État et l'administration publique. La conférence visait à explorer les diverses méthodes pour valoriser toutes les potentialités des données numériques et les effets qu'elles pourraient avoir non seulement sur la gestion des sources publiques, mais aussi sur l'audit de la gestion des sources publiques.

Pour obtenir un complément d'information sur la conférence, visitez le site : <http://www.nku.cz/en/mezinarodni/konference-seminare/conferenceedata---future-of-audit--prague-16-6-2015-id7716/>

**Renseignements : ISC de la République tchèque**

**Courriel : miloslav.kala@nku.cz**  
**Site Web : www.nku.cz**

# Démission de l'auditeur général en Finlande

## L'Auditeur général Tuomas Pöysti quitte prématurément ses fonctions

Le Parlement a autorisé Tuomas Pöysti, Ph. D. (droit), à quitter ses fonctions d'auditeur général de la Finlande et ainsi de mettre fin prématurément à son deuxième mandat.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'Auditrice générale adjointe, M<sup>me</sup> Tytti Yli-Viikari, remplace M. Pöysti, en attendant que le Parlement finlandais élise un nouvel auditeur général.

Le gouvernement finlandais a décidé le 27 août 2015 d'inviter M. Pöysti à diriger le projet de réforme des services sociaux et du système de santé du pays.

M. Pöysti occupera donc le poste de co-secrétaire d'État adjoint au sein du gouvernement. Il lui incombera de piloter la réforme des services sociaux et du système de santé.

**Renseignements : Auditrice générale adjointe, Tytti Yli-Viikari, au 358.9.432.5779**

# Nouvelles de l'ISC du Koweït

Le Bureau d'audit de l'État (SAB) du Koweït a représenté l'ARABOSAI lors de la réunion de la Commission du renforcement des capacités de l'INTOSAI, du 8 au 10 septembre 2015, en Suède. Le SAB a aussi représenté l'ARABOSAI lors de la 14<sup>e</sup> réunion du Comité directeur du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2015, en Égypte.

Le SAB a par ailleurs participé à diverses autres activités de l'INTOSAI : la réunion de l'Équipe de révision de l'ISSAI 30 – Code de déontologie de l'INTOSAI, qui s'est déroulée du 9 au 11 septembre 2015, en Pologne.

Le SAB a aussi assisté à l'atelier avec les régions de l'INTOSAI sur la stratégie, l'évaluation de la performance et

les rapports, organisé par l'Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI) du 14 au 16 septembre 2015 et à la réunion de planification avec des parties prenantes clés, les 17 et 18 septembre 2015. Ces deux réunions se sont tenues en Norvège.

Conformément au cadre de l'accord de coopération signé avec le Bureau du contrôleur et de l'auditeur général de l'Inde, le SAB a participé au 7<sup>e</sup> séminaire conjoint sur « L'audit du secteur pétrolier » qui a eu lieu du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2015, en Inde.

**Renseignements : Bureau d'audit de l'État du Koweït**

**Courriel : [president@sabq8.org](mailto:president@sabq8.org)  
Site Web : [www.sabq8.org](http://www.sabq8.org)**

---

# 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie nationale d'audit de la Malaisie

Le Département national de l'Audit de la Malaisie a célébré le 10<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de son Académie nationale d'audit le 14 août 2015.

Le Ministre de la Transparence, l'honorable Paul Low Seng Kuan, a présidé les célébrations. L'ancien Auditeur général de la Malaisie, l'honorable Hadenan A. Jalil, docteur en philosophie, a été nommé premier membre émérite de l'Académie.

L'Académie s'est donné pour mission de renforcer les capacités et les moyens de l'ISC en audit du secteur public et dans des secteurs connexes. Elle offre des formations internes au personnel de l'ISC et met en œuvre des programmes adaptés à la demande des organismes publics ou d'autres ISC, comme celles de l'Afghanistan, du Bangladesh, de Brunei, de l'Indonésie, du Népal et d'Oman.

Depuis 2007, l'Académie a mené deux programmes malaisiens de coopération technique (MTCP) — sur l'audit de performance et sur l'audit informatique — destinés à mettre en commun et à améliorer les capacités dans ces spécialités. Près de 45 pays et 375 participants ont participé aux MTCP depuis leur création.

L'Académie a aussi accueilli plusieurs programmes de formation pour l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ASOSAI) et les ISC de l'Asie du Sud-Est.

**Renseignements : Département national de l'audit de la Malaisie**

**Courriel : [jbaudit@audit.gov.my](mailto:jbaudit@audit.gov.my) ou [ag@audit.gov.my](mailto:ag@audit.gov.my)  
Site Web : [www.audit.gov.my](http://www.audit.gov.my)**



# Nouveaux président et membre à la Cour des comptes des Pays-Bas

Le Conseil est de nouveau complet depuis le 15 octobre



Le nouveau Président de la Cour des comptes des Pays-Bas, Arno Visser.

Le 10 juillet 2015, le Conseil des ministres néerlandais a donné suite à la recommandation du ministre de l'Intérieur et des Relations avec le Royaume en nommant Arno Visser au poste de président de la Cour des comptes du pays à compter du 15 octobre 2015. Il sera le 23<sup>e</sup> président de la Cour et succédera à M<sup>me</sup> Saskia J. Stuiveling qui a pris sa retraite à la fin mai.

M. Visser siège au Conseil de la Cour depuis le 15 janvier 2013. Il était auparavant membre de la Chambre des représentants des Pays-Bas et dirigeant de la municipalité d'Almere, en plus d'avoir occupé divers autres postes. Il

a aussi participé à un certain nombre d'initiatives axées sur les démocraties émergentes, notamment l'ancienne Yougoslavie, le Laos et le Vietnam. M. Visser a déjà été membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

M<sup>me</sup> Francine Giskes se joindra quant à elle au Conseil de la Cour des comptes à la même date. M<sup>me</sup> Giskes était maire de la ville de Texel depuis 2009 et a été membre de la Chambre des représentants des Pays-Bas de 1994 à 2004. Auparavant, elle a été directrice de l'institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD) et présidente du Conseil de surveillance »

M<sup>me</sup> Francine Giskes se joint au Conseil de la Cour des comptes des Pays-Bas.



de l'HIVOS (un organisme de développement international fondé sur des valeurs humanitaires).

Le Conseil de la Cour se compose de trois membres, M. Kees Vendrik, qui siège avec M<sup>me</sup> Francine Giskes et M. Arno Visser. Maintenant que le Conseil est au complet, sa première tâche sera de définir une nouvelle stratégie pour la Cour. Celle-ci devrait être publiée à l'automne.

« La dépense publique doit être transparente et contrôlée, a déclaré M. Visser. Même si cela peut sembler logique et assez simple, cela implique des processus qui sont soigneusement définis et planifiés dans le souci de l'intérêt public. Nous sommes d'avis que les avancées technologiques,

comme la dématérialisation, les nouveaux services fondés sur le Web et les améliorations constantes dans l'accès à l'information au moyen d'appareils intelligents vont tous favoriser l'émergence de nouvelles formes de reddition de comptes et de contrôle public dynamiques. Il faut donc élargir les échanges sur la performance du gouvernement de manière à y associer tous les citoyens en tout temps. Je me réjouis de collaborer avec Kees Vendrik et Francine Giskes à façonner ces nouveaux développements. »

**Renseignements : Cour des comptes des Pays-Bas**

**Courriel : [internationalaffairs@rekenkamer.nl](mailto:internationalaffairs@rekenkamer.nl)  
Site Web : [www.rekenkamer.nl](http://www.rekenkamer.nl)**

# Nouvelles de la Cour des comptes de la Roumanie

## Rédaction d'un manuel sur l'identité visuelle

La Cour des comptes roumaine vient de rédiger un manuel sur l'identité visuelle en vue de renforcer l'image de l'institution tout en appuyant ses activités. Le manuel d'identité visuelle définit une image de marque claire, cohérente et identifiable entre toutes de la Cour des comptes en tant qu'institution publique roumaine. Instaurer une image institutionnelle forte et représentative de la Cour des comptes consacre l'identité de la Cour en tant qu'organisation importante et renforce l'unité de son personnel. Faire la promotion d'un visuel qui cristallise son identité en se fondant sur la valeur emblématique du logo et d'autres éléments graphiques conforte dans les esprits l'idée que la Cour des comptes roumaine est une institution supérieure de contrôle.

Le groupe de travail chargé d'étoffer le manuel se composait de membres expérimentés du personnel de la Cour des comptes roumaine qui se sont inspirés des pratiques exemplaires en la matière des ISC du monde entier. Le manuel a été approuvé par le plénum de la Cour des comptes et publié sur son site Web.

**Pour obtenir un complément d'information sur le manuel, veuillez communiquer avec la Cour des comptes : Doina Draniceanu, directrice du service de formation**

**Courriel : doina.draniceanu@rcc.ro**  
**Site Web : www.curteadeconturi.ro**

## La Cour des comptes accueille des représentants de l'ISC turque en visite d'études

Une délégation de la Cour des comptes de la Turquie s'est rendue en Roumanie du 14 au 18 septembre 2015.

La délégation a assisté à des réunions professionnelles organisées au siège de la Cour des comptes roumaine au sein de l'Autorité d'audit et des deux cours des comptes de comtés (municipalité de Bucarest et municipalité de Prahova).

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- les procédures et les types d'audit et le processus d'établissement des rapports;
- l'impact, les résultats, les implications des rapports d'audit établis par l'ISC roumaine;

- les relations de l'ISC roumaine avec le Parlement;
- l'audit des partenariats publics-privés et des privatisations ou l'expérience de l'ISC roumaine dans ce domaine;
- le contrôle qualité des audits;
- l'application des normes ISSAI et l'étape de la mise en œuvre;
- l'audit des fonds européens et les difficultés rencontrées par l'ISC roumaine lors du processus d'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne.

## La Cour des comptes roumaine accueille la réunion de la Sous-commission des normes de contrôle interne de l'INTOSAI

La Cour des comptes a accueilli la réunion de la Sous-commission des normes de contrôle interne de l'INTOSAI les 22 et 23 septembre 2015, à Bucarest. La réunion avait été organisée conjointement avec l'ISC de la Pologne, qui assure actuellement la présidence de la Sous-commission.

La Cour des comptes s'est portée volontaire pour organiser la réunion à Bucarest, car ses représentants participent aux activités de la Sous-commission depuis 2003.

La réunion a essentiellement porté sur la gestion des risques dans le secteur public. Elle visait à présenter les activités du groupe de travail, surtout les travaux menés pour mettre à jour l'*INTOSAI GOV 9130 – Lignes directrices sur les normes de contrôle interne à promouvoir dans le secteur public – Informations complémentaires sur la gestion des risques des entités*. La Cour des comptes coordonne le groupe de travail chargé de cette mise à jour. En plus des membres de diverses ISC qui siègent à la Sous-commission, un représentant de l'Institut des auditeurs internes a assisté à la réunion.

Au cours de la réunion, des exemples de risques clés qui pèsent sur les entités du secteur public et des rapports contenant des constatations sur ce sujet établis par les ISC participantes ont été présentés.

**Renseignements : Cour des comptes de la Roumanie**  
**Svetlana Mureşan, auditrice externe du secteur public**  
**Courriel : svetlana.Mureşan@rcc.ro**  
**Site Web : www.curteadeconturi.ro**

# Réélection du Président de la Cour des comptes de l'Espagne

M. Ramon Álvarez de Miranda reste Secrétaire général de l'EUROSAI.



Le 24 juillet 2015, après avoir été nommé par Sa Majesté le Roi, sur la proposition de l'ensemble des membres de la Cour des comptes espagnole, M. Ramon Álvarez de Miranda a été réélu Président de l'ISC pour un autre mandat de trois ans. De ce fait même, il continuera à assumer les fonctions de Secrétaire général de l'EUROSAI.

M. Álvarez de Miranda a été nommé Président de la Cour pour la première fois le 30 juillet 2012. Il est titulaire d'un diplôme en économie et en commerce de l'Université Complutense de Madrid. Comptable agréé et membre du Registre officiel des commissaires aux comptes, il a également siégé au Parlement espagnol pendant de nombreuses années et travaillé au département des études économiques de la Banque Urquijo.

Il a rédigé des articles pour de nombreuses revues spécialisées et siégé à la Commission de comptabilité et d'administration du secteur public de l'Association espagnole de comptabilité et de gestion des entreprises.

M. Álvarez de Miranda est devenu agent au sein de la Cour des comptes de l'Espagne en 1986 et il y a occupé plusieurs postes tout au long de sa carrière. En 2001, il a été élu membre de l'ISC par le Parlement espagnol et s'est vu confier la direction du département chargé des audits des entités locales. En juillet 2012, il a été reconduit dans ses fonctions de membre de la Cour des comptes par le Parlement espagnol pour un deuxième mandat de neuf ans.

**Renseignements : Cour des comptes de l'Espagne**

**Courriel : [tribunalcta@tcu.es](mailto:tribunalcta@tcu.es)**

# Nouvel auditeur général aux Tonga

M. Sefita Sifa 'Akau Tangi est entré en fonction à titre de nouvel Auditeur général des Tonga le 1<sup>er</sup> juillet 2015, succédant ainsi à M. Pohiva Tu'i'onetoa.

M. Tangi a commencé sa carrière dans l'administration publique dans le secteur de l'audit au sein du Bureau d'audit des Tonga en 1991. Il a occupé le poste d'auditeur général adjoint de 1993 à 2003, et d'auditeur général par intérim en 1993 et en 1994.

M. Tangi a été commissaire du revenu de 2003 à 2011. Il a ensuite agi à titre de conseiller technique auprès de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) de 2011 à 2013. Il présidait l'Autorité de la rémunération des Tonga au moment de sa nomination au poste d'auditeur général.

M. Tangi a aussi participé à d'autres activités au sein de la collectivité, soit à titre d'auditeur externe, de trésorier ou de conseiller financier.

M. Tangi possède un baccalauréat en administration des affaires (comptabilité et économie) et une maîtrise en commerce de l'université Macquarie de Sydney (Australie).

Sur le plan professionnel, il est membre actif de l'Association des experts-comptables de l'Australie (FCPA) depuis plus de 25 ans. Il est aussi membre de l'Institut de la fiscalité de l'Australie (FTIA) depuis 2004 et il préside actuellement la Société des comptables des Tonga.

**Renseignements : Bureau d'audit des Tonga**

**Courriel :** [info@audit.gov.to](mailto:info@audit.gov.to)  
**Site Web :** [www.audit.gov.to](http://www.audit.gov.to)

# Adoption de la nouvelle loi vietnamienne sur l'audit public qui entrera en vigueur en 2016

Le 24 juin 2015, une majorité de députés de l'Assemblée nationale du Vietnam a adopté la loi révisée sur l'audit public lors de la 9<sup>e</sup> séance de la 13<sup>e</sup> législature à Hanoï.

Ce texte de loi se divise en 9 chapitres et 73 articles qui déclinent les points fondamentaux du fonctionnement du Bureau d'audit de l'État du Vietnam (SAV). Les nouveaux articles portent notamment sur l'étendue et les objectifs des audits; la valeur juridique des rapports d'audit; l'auditeur général; la durée d'un audit; la publication des résultats des audits et des rapports sur la mise en œuvre des recommandations issues d'audits; et la responsabilité des organismes publics, des organisations et des particuliers eu égard aux activités du Bureau d'audit de l'État.

C'est la première fois que des modifications sont apportées au texte de loi depuis son adoption en 2005. La loi a été adaptée en fonction de la Constitution du Vietnam, qui est entrée en vigueur en 2014. La nouvelle loi vise à renforcer l'indépendance du SAV et de ses activités et à assurer la validité de ses rapports d'audit.

La nouvelle loi entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Renseignements : Bureau d'audit de l'État du Vietnam**

**Courriel :** [vietnamsai@sav.gov.vn](mailto:vietnamsai@sav.gov.vn)  
**Site Web :** [www.sav.gov.vn](http://www.sav.gov.vn)

# Le cadre de gestion des risques de fraude dans les programmes fédéraux du GAO

Steve Lord, directeur, Services d'audit juricomptable; Linda Miller, directrice adjointe, Sécurité nationale et justice; Erin McLaughlin, analyste principale, Services d'audit juricomptable, Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis d'Amérique (GAO)

**L**ES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES de contrôle (ISC) peuvent jouer un rôle prépondérant dans le contrôle de la gestion des fonds publics et le recensement des possibilités pour les gestionnaires du secteur public d'améliorer la mise en œuvre des programmes et des services destinés à la population. Aux États-Unis, des examens menés par le passé par le Bureau de reddition de comptes du gouvernement (GAO) ont mis en évidence des possibilités pour les gestionnaires de programmes fédéraux américains d'adopter une approche plus stratégique et fondée sur les risques pour gérer les risques de fraude.

Pour aider les gestionnaires à lutter contre la fraude et à préserver l'intégrité des organismes et des programmes publics, le GAO a publié, en juillet 2015, un cadre de gestion des risques dans les programmes fédéraux [*Framework for Managing Fraud Risks in Federal Programs*].

La responsabilité du contrôle de l'utilisation des fonds publics incombe à terme aux directeurs des programmes fédéraux. Cependant, ces derniers peuvent avoir le sentiment qu'il y a un conflit entre l'objectif de leur programme — par exemple le décaissement efficient des fonds ou la prestation de services — et les mesures prises pour éviter une utilisation inconsidérée des deniers publics.

Trop souvent, les directeurs des programmes doivent tenter de récupérer après coup les sommes qui ont été versées à tort, faute d'avoir pu gérer les risques de fraude en amont et de prévenir la fraude en premier lieu. Gérer les risques en amont peut contribuer à favoriser le but du programme et ses objectifs stratégiques en veillant à ce que l'argent des contribuables soit utilisé aux fins prévues.

## Cadre de gestion des risques de fraude

Le cadre de gestion des risques de fraude du GAO (le Cadre) s'articule autour d'une approche stratégique fondée sur les risques qui permet d'évaluer et de maîtriser les risques de

fraude grâce aux nombreuses observations recueillies auprès des acteurs du domaine. Il énonce un ensemble complet de pratiques reconnues qui peuvent aider les gestionnaires à mener et à renforcer leurs actions de gestion des risques de fraude. Le Cadre vient accompagner les mesures déjà prises aux États-Unis à cet égard, notamment les normes relatives au contrôle interne et une loi visant les paiements indus. Cependant, il porte expressément sur la fraude. Le Cadre vise à mieux aider les gestionnaires à maîtriser les risques de fraude non financière, en plus des risques de fraude financière, ce qui a toujours été difficile à faire.

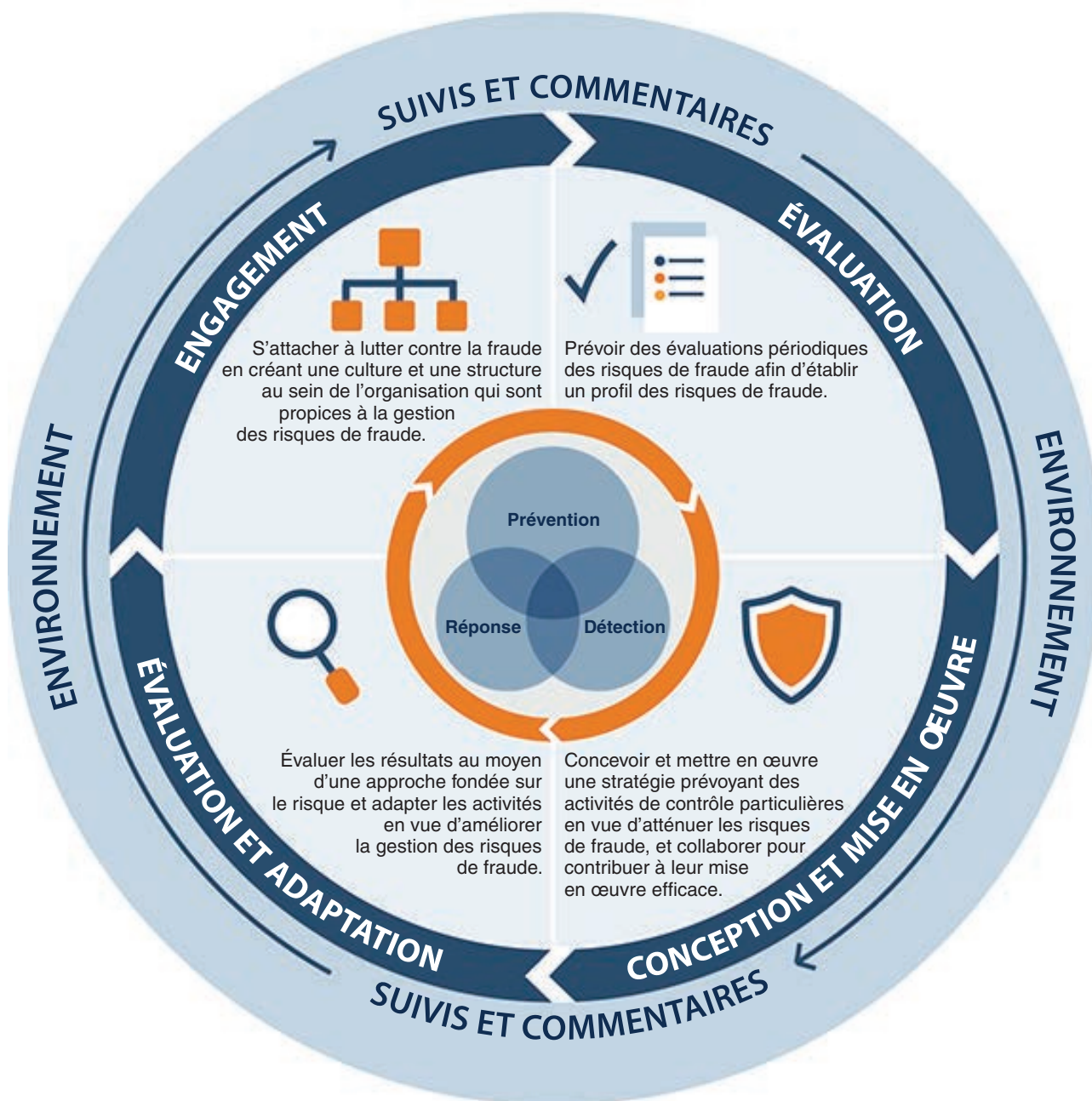
Pour élaborer le Cadre, le GAO a sollicité les commentaires de nombreuses sources en organisant des entretiens, des groupes de discussion thématiques et en procédant à une analyse approfondie de la bibliographie sur ce sujet. Plus particulièrement, le GAO a mené des entretiens au sein de trois autres ISC, de la Banque mondiale et de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE). Il a aussi sollicité l'avis de dizaines d'experts dans la lutte contre la fraude des secteurs public, privé et sans but lucratif américains.

Pour confirmer ses constatations, le GAO a demandé aux directeurs des programmes de passer en revue les pratiques reconnues pour s'assurer de leur faisabilité et de leur applicabilité.

Le Cadre englobe des activités de contrôle visant à prévenir et à détecter la fraude et à y répondre, qui sont axées sur la prévention. De plus, il reconnaît les structures et les facteurs contextuels qui pourraient influencer sur les efforts déployés par les gestionnaires pour atténuer les risques de fraude.

Ainsi, des contraintes budgétaires peuvent empêcher les gestionnaires de mettre en œuvre des activités qui nécessitent beaucoup de ressources. La fraude peut adopter des visages multiples. Certains programmes sont donc plus vulnérables que d'autres. Et les compétences des gestionnaires en matière de lutte contre la fraude varient aussi. Le Cadre tient compte de ces différences »

## Cadre de gestion des risques de fraude



Source : GAO | GAO-15-593SP

et il est suffisamment flexible pour permettre aux gestionnaires d'adapter les pratiques qu'il propose à leurs programmes.

Le Cadre s'articule autour de quatre composantes, qui sont assorties de pratiques reconnues. De plus, il souligne l'importance de faire des suivis et d'intégrer les commentaires recueillis. Ces pratiques permanentes s'appliquent aux quatre composantes du Cadre.

### Quatre composantes et des pratiques triées sur le volet

**Engagement** — S'attacher à lutter contre la fraude en créant une culture et une structure au sein de l'organisation qui sont propices à la gestion des risques de fraude.

Dans le cadre de cette composante, les directeurs de programme qui gèrent avec efficacité les risques de fraude font preuve d'un engagement de niveau supérieur pour lutter contre la fraude et associent tous les échelons hiérarchiques du programme pour donner le »

# Gérer les risques en amont peut contribuer à favoriser le but du programme et ses objectifs stratégiques en veillant à ce que l'argent des contribuables soit utilisé aux fins prévues.

ton. De plus, ils nomment un responsable au sein du bureau chargé du programme pour piloter les activités de gestion des risques de fraude et s'assurent que le responsable s'est vu confier les responsabilités et les pouvoirs nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions.

**Évaluation** — Prévoir des évaluations périodiques des risques de fraude afin d'établir un profil des risques de fraude.

Cette composante englobe des pratiques reconnues que peuvent appliquer les gestionnaires pour planifier et réaliser des évaluations des risques de fraude. Par exemple, dans le cadre de ce processus, les gestionnaires évaluent la probabilité et l'impact des risques de fraude et déterminent s'il y a des contrôles qui peuvent maîtriser efficacement ces risques. De plus, des gestionnaires efficaces documentent les résultats de ce processus dans un profil des risques de fraude.

**Conception et mise en œuvre** — Concevoir et mettre en œuvre une stratégie prévoyant des activités de contrôle particulières en vue d'atténuer les risques de fraude, et collaborer pour contribuer à leur mise en œuvre efficace.

Dans le cadre de cette composante, les directeurs de programme qui gèrent avec efficacité les risques de fraude définissent, documentent et communiquent une stratégie pour maîtriser les risques de fraude qu'ils ont relevés. Plus particulièrement, ils mettent l'accent sur la prévention, soupèsent les avantages et les coûts des contrôles de prévention et de détection des risques de fraude potentiels et établissent un plan pour traiter les cas de fraude, le cas échéant.

Cette composante regroupe aussi les pratiques reconnues pour concevoir et mettre en œuvre des activités d'analyse de données, des initiatives de sensibilisation à la fraude, des mécanismes de dénonciation (comme un service téléphonique de signalement de la fraude) et des activités de renforcement de l'intégrité des employés (comme un code de conduite).

Enfin, cette composante souligne l'importance de collaborer avec les acteurs du domaine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du programme et de créer des mesures incitatives pour assurer l'efficacité de la stratégie antifraude.

**Évaluation et adaptation** — Évaluer les résultats au moyen d'une approche fondée sur le risque et adapter les activités en vue d'améliorer la gestion des risques de fraude.

Cette composante comprend des pratiques reconnues que peuvent appliquer les gestionnaires pour surveiller et évaluer l'efficacité de toutes les composantes du Cadre. Plus particulièrement, des gestionnaires efficaces recueillent et analysent des données afin de surveiller les tendances en matière de fraude et de cerner les déficiences possibles dans les contrôles. Ils mettent l'accent sur les résultats des activités de gestion de fraude et utilisent les résultats de cette surveillance et évaluation pour améliorer la prévention et la détection de la fraude, et les mesures à prendre le cas échéant.

## Comment les ISC peuvent-elles utiliser le Cadre?

Même si le Cadre s'adresse en premier lieu aux gestionnaires de l'administration publique fédérale américaine, les pratiques et concepts qu'il contient peuvent être adoptés par les gestionnaires d'autres entités, notamment les gestionnaires de programmes gouvernementaux d'autres pays. Les ISC peuvent s'inspirer du Cadre pour définir leurs propres directives sur la gestion des risques de fraude ou intégrer les pratiques et concepts à leurs travaux visant à évaluer la gestion des risques de fraude au sein de leur pays.

Les ISC peuvent aussi faire appel aux directives d'autres ISC, comme celles du Bureau national d'audit de l'Australie, « Fraud Control in Australian Government Entities: Better Practice Guide » [Contrôle antifraude au sein des entités publiques australiennes : guide de pratiques exemplaires], pour améliorer la gestion des risques de fraude au sein des programmes gouvernementaux de leur pays.

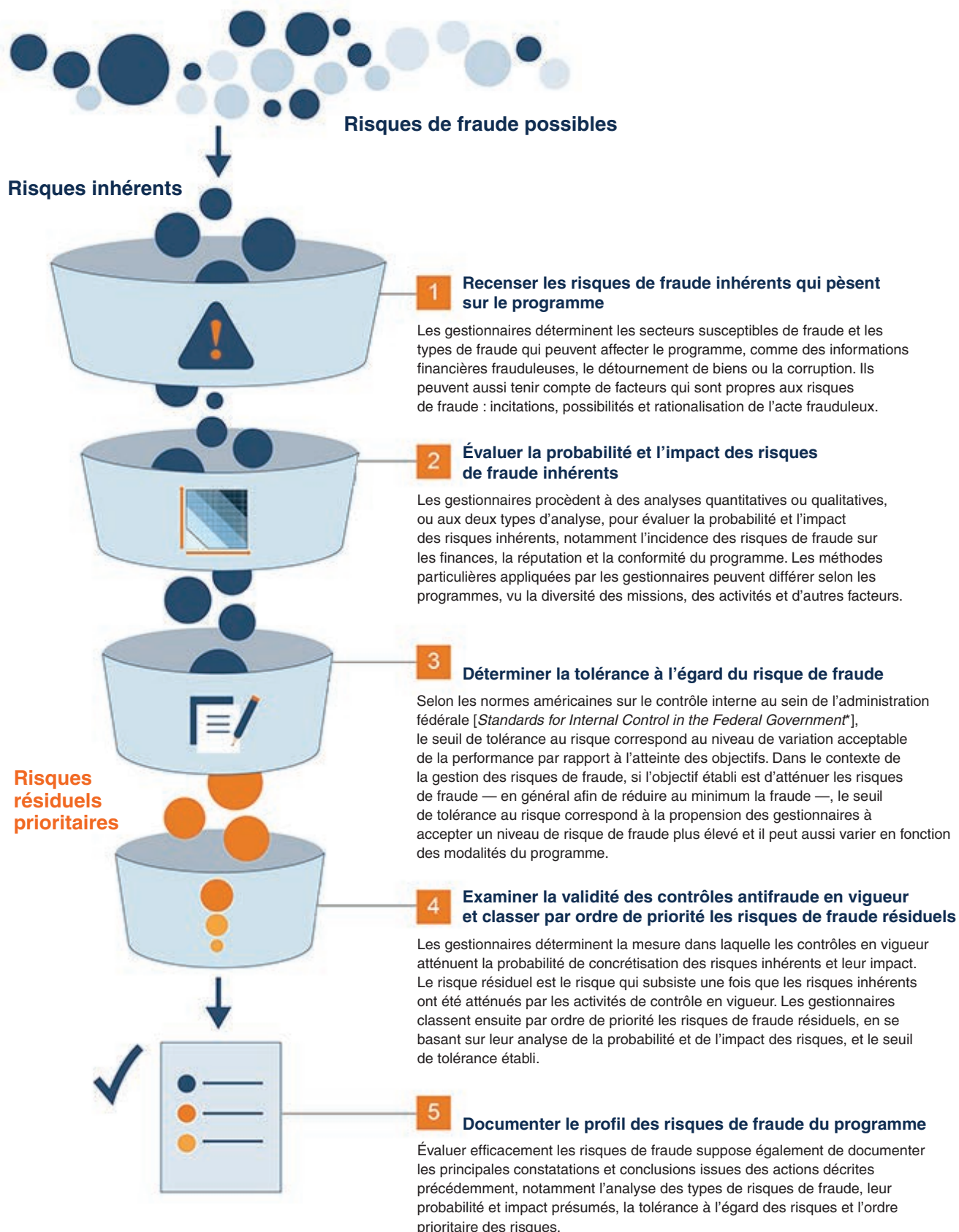
### Renseignements :

Le cadre de gestion des risques de fraude dans les programmes fédéraux (GAO-15-593SP) peut être consulté [en anglais seulement] sur le site Web du GAO à [www.gao.gov/products/GAO-15-593SP](http://www.gao.gov/products/GAO-15-593SP).

Complément d'information : Steve Lord à [LordS@gao.gov](mailto:LordS@gao.gov)



## Éléments clés de l'évaluation des risques de fraude



Source : GAO | GAO-15-593SP

\*GAO, *Standards for Internal Control in the Federal Government*, GAO-14-704G (Washington, 10 septembre 2014), 6.08.

# Des graphiques pour mieux illustrer les données

Rachel Kirkham, National Audit Office du Royaume-Uni

LE NATIONAL AUDIT OFFICE (NAO) du Royaume-Uni audite 442 jeux d'états financiers et publie une soixantaine d'études d'optimisation des ressources tous les ans. Nos rapports et les états financiers de nos clients constituent des mines d'information qui peuvent donner des indications précieuses sur le gouvernement, le secteur public en général et les citoyens qui font appel aux services publics.

Nous nous attachons à favoriser la mobilisation des citoyens à la fois avec nos rapports et nos clients et nous envisageons d'avoir recours à l'analyse des données pour ce faire.

Avoir un meilleur accès aux données peut améliorer l'efficacité et la prise de décisions dans le secteur public, et aussi rendre le gouvernement comptable des décisions financières qu'il prend. La majorité des documents produits et par le NAO et par les organismes du secteur public sont

publiés en format PDF. Or ce format n'est pas convivial et ne permet pas aux utilisateurs de consulter et d'analyser facilement les données.

En publiant une illustration visuelle des montants contenus dans un jeu d'états financiers, nous donnons aux utilisateurs, même ceux qui connaissent peu les rouages du gouvernement, l'occasion d'examiner les chiffres. Grâce à ces aides visuelles, les utilisateurs ont une meilleure idée générale de la situation que s'ils lisaient simplement les états financiers.

Le graphique sur les comptes de l'État, donné en exemple à la figure 1, contient des informations financières essentielles sur les recettes et les dépenses du gouvernement britannique, de même que sur les actifs et les passifs de l'État. Il dresse un tableau d'ensemble de la situation financière de l'État, qui pourrait intéresser à la fois les députés et les contribuables. Il faut savoir que le document qui contient »

Figure 1 : Exemple des comptes de l'État

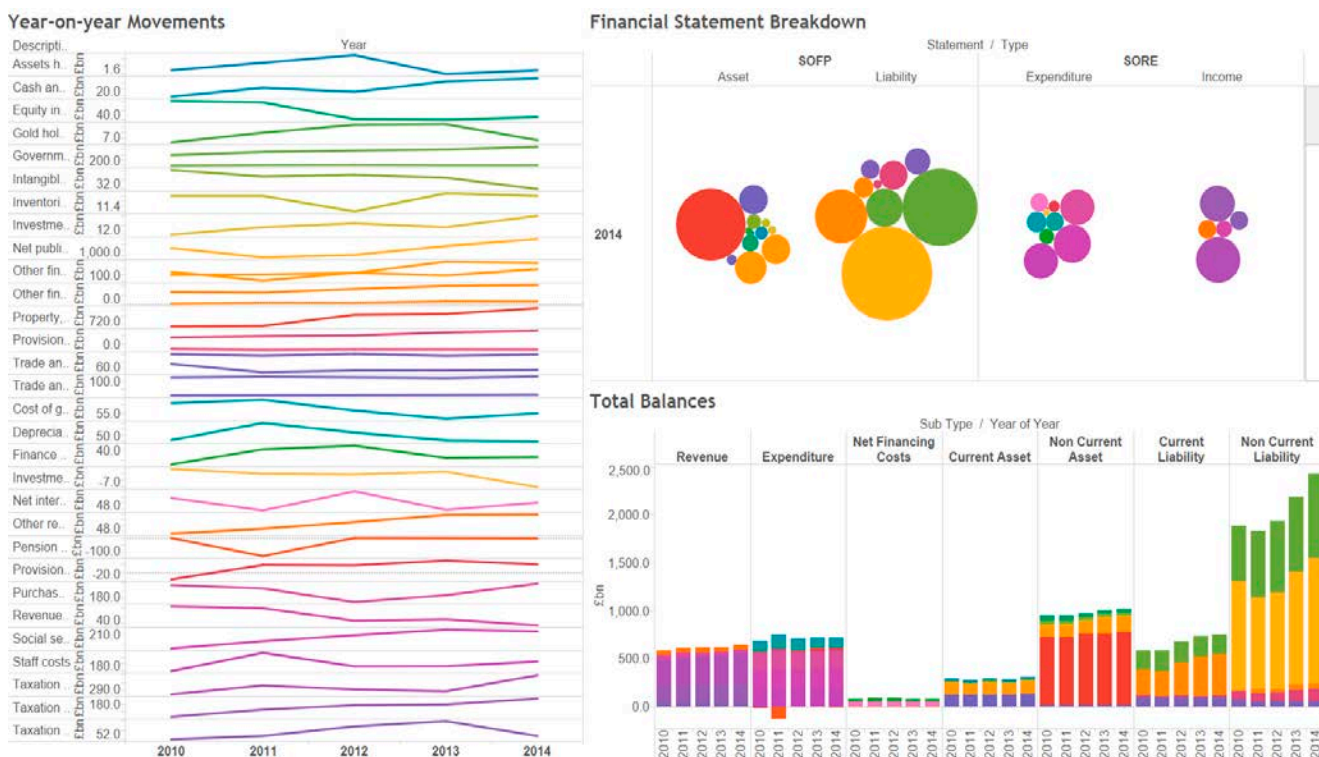
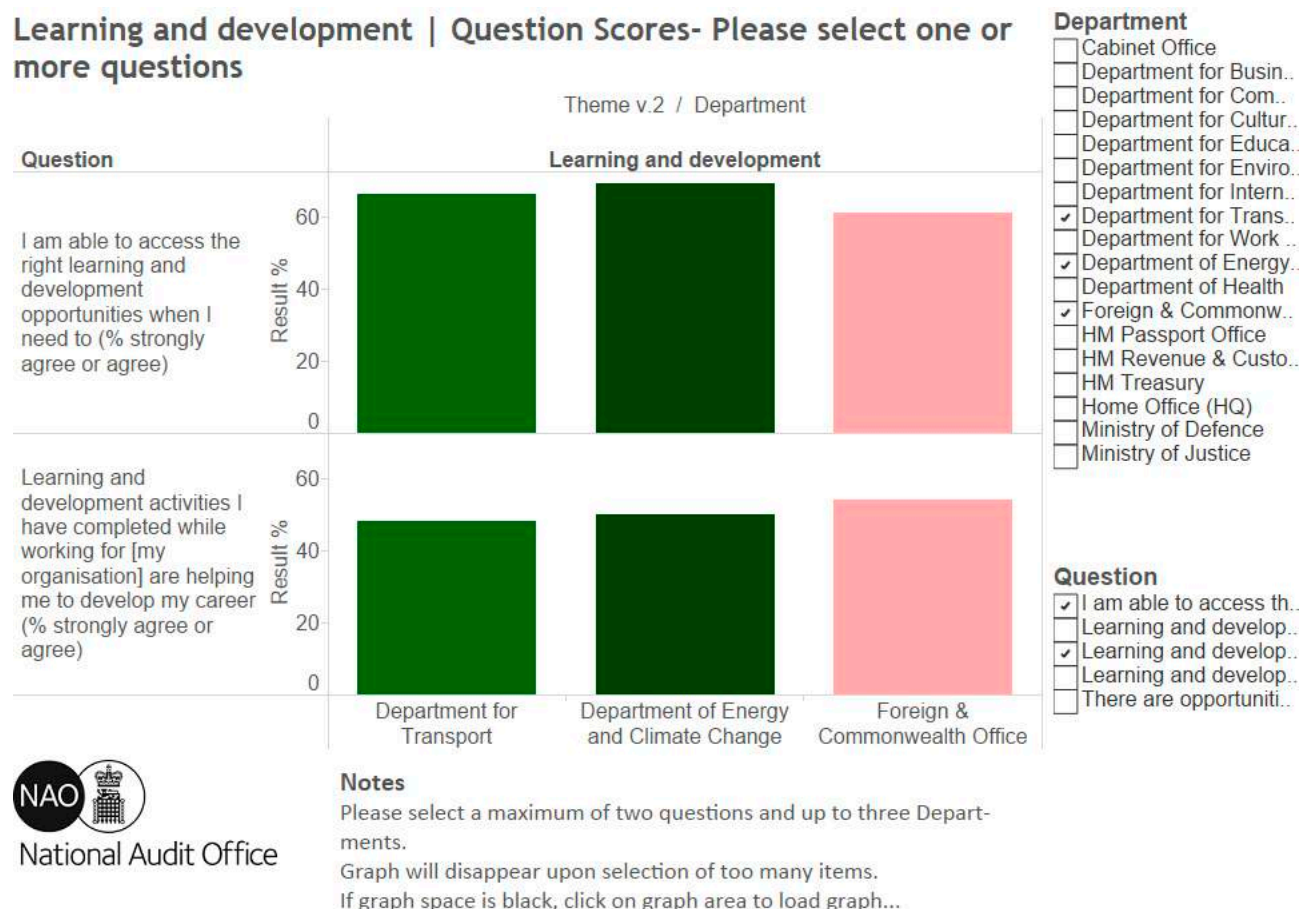


Figure 2 : Exemple d'une présentation interactive de l'information



les comptes de l'État fait 227 pages. Vu sa taille, il constitue donc un bon exemple d'un document pour lequel il serait utile d'améliorer l'accès aux données et leur présentation pour une grande variété d'utilisateurs.

## Présentation interactive de l'information financière

Comme nous avons accumulé des données sur cinq ans, nous avons décidé de présenter à la fois des données annuelles et une analyse des tendances dans notre graphique. Par ailleurs, au lieu d'utiliser des graphiques statiques, nous avons publié les données dans un format interactif. Cette information peut être consultée en ligne en cliquant sur les différents éléments des graphiques pour explorer les données. Les utilisateurs peuvent aussi choisir des éléments multiples pour comparer divers aspects des états financiers, par exemple les immobilisations corporelles et l'amortissement pour dépréciation. En publiant les données dans un format convivial, nous avons attiré sept fois plus de visiteurs sur notre site Web au cours des trois premiers mois suivant la publication des données interactives que pendant toute l'année 2014.

L'expérience des utilisateurs a été le principal facteur qui a influé sur la conception de la présentation en ligne. Le logiciel utilisé nous permet d'adapter tous les détails, de cliquer, de glisser la souris et de faire des transitions. Si vous glissez le curseur sur une donnée, des informations détaillées apparaissent automatiquement. Voilà qui permet

d'accroître la lisibilité de la présentation des données, plus qu'il ne saurait être possible de le faire autrement.

Les fonctionnaires et les parties prenantes en général ont bien accueilli cette initiative. Nous prévoyons la prolonger en l'enrichissant afin de permettre aux utilisateurs d'explorer les données sur les comptes de l'État de manière plus détaillée.

Au cours des prochaines années, nous prévoyons appliquer cette méthode à la présentation d'un plus grand nombre de résultats pour que nos travaux aient un effet mobilisateur plus grand. Nous venons de publier un outil d'exploration semblable sur les résultats du Sondage auprès de la fonction publique. Cet outil permet aux utilisateurs de comparer les résultats obtenus au sein de divers grands ministères sur des sujets comme l'engagement, le harcèlement et le leadership.

**Pour consulter les illustrations visuelles, voir les sites Web ci-après [en anglais seulement] :**

**Whole of Government Accounts [Comptes de l'État] :**

[www.nao.org.uk/highlights/whole-of-government-accounts/](http://www.nao.org.uk/highlights/whole-of-government-accounts/)

**Civil Service People Survey Explorer [Explorer l'enquête auprès de la fonction publique] :**

[www.nao.org.uk/tableau-data-civil-service-people-survey-explorer/](http://www.nao.org.uk/tableau-data-civil-service-people-survey-explorer/)

**Renseignements : Rachel Kirkman du NAO du Royaume-Uni : [rachel.kirkham@nao.gsi.gov.uk](mailto:rachel.kirkham@nao.gsi.gov.uk)**

# Un saut dans l'inconnu

## Analyses panoramiques et nouvelles manières de valoriser la bonne gouvernance

**Amita Patel, directrice principale de la Cour des comptes européenne et membre de l'institut des comptables agréés de l'Angleterre et du pays de Galles**

*L'obligation de rendre compte est une valeur fondamentale de toute société démocratique. L'Union européenne (UE) se doit de disposer d'un système efficace d'obligation de rendre compte afin de protéger les intérêts financiers de ses citoyens, de renforcer la confiance en l'Union et ses institutions et de pouvoir veiller à ce que les fonds publics soient utilisés sous le signe de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacé. Cet article, rédigé par Amita Patel, décrit la genèse de la toute récente analyse panoramique produite par la Cour des comptes européenne, « Optimiser l'utilisation des fonds de l'UE : analyse panoramique des risques pesant sur la gestion financière du budget de l'UE », et les enseignements qui peuvent en être tirés.*

### Genèse de l'Analyse panoramique

Inspirée par les travaux innovants du Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis sur les risques élevés et par ceux du National Audit Office du Royaume-Uni, la Cour des comptes européenne (CCE) a proposé dans sa stratégie 2013-2017 de publier un nouveau produit, à savoir des analyses panoramiques, en vue de faire connaître les problèmes relatifs à la gestion financière et à la reddition de comptes au sein de l'Union européenne, et de susciter une réflexion. La publication des analyses panoramiques devait coïncider avec l'arrivée de nouveaux membres au sein du Parlement européen et de la nouvelle Commission en 2014, et avec le début du nouveau Cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période de 2014 à 2020, soit un plan budgétaire de sept ans.

Les analyses visaient à présenter à nos principales parties prenantes (Parlement européen, Conseil et Commission) et à d'autres parties intéressées un compte rendu actualisé sur les points qui posent des risques pour le budget de l'UE, fondé sur notre

expérience, nos connaissances et nos recherches cumulées. Notre intention n'était pas de formuler des conclusions et des recommandations, mais de signaler les secteurs pour lesquels des mesures devaient être prises.

Même si l'Union européenne atteint ses objectifs en légiférant, elle réalise ses activités de diverses manières. Il incombe certes aux institutions de l'Union de lancer les activités et d'atteindre les résultats fixés, mais la plupart des activités elles-mêmes sont essentiellement gérées par d'autres parties, généralement les États membres. L'UE étant, de par sa nature, multiforme et à vitesse variable, des défis peuvent se poser sur le plan de la reddition de comptes et de la gestion financière.

Les activités et les structures innovantes mises en place par l'UE pour surmonter les crises financières et les crises de la dette souveraine ont eu des effets secondaires : l'impact de ces crises et les mesures d'austérité ont fait mal, ce qui a exacerbé le nationalisme et le sentiment antieuropéen et, à terme, suscité des questions ardues sur ce que veut dire l'adhésion à l'Europe, avec un effritement continu de la confiance dans l'Union européenne et ses institutions. Ainsi, lors des négociations sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) de 2014-2020, beaucoup d'États membres ont exprimé de grandes réticences à l'égard du financement du budget de l'UE.

De fait, le budget de l'UE est sous haute surveillance. Lors de la rédaction de l'Analyse panoramique, nous étions conscients des besoins et des attentes de nos publics cibles (Parlement européen, Commission, Conseils, administrations des États membres, universitaires, etc.). Nous voulions donner aux lecteurs intéressés un aperçu simplifié des finances de l'Union, un résumé de nos rapports et opinions, et souligner les grands secteurs de risque (voir la figure 1). Nous voulions aussi présenter l'information dans un rapport lisible et facilement accessible.

Figure 1 : Les principaux risques pour la gestion financière de l'UE

- ⚠ Risques pour la gestion financière du budget de l'UE**
- ⚠ Le budget pourrait ne pas être utilisé comme en a décidé l'autorité budgétaire et conformément aux règles établies (légalité et régularité des dépenses – opinion négative de la CCE dans le cadre de sa déclaration d'assurance (DAS))
  - ⚠ Les dépenses budgétaires pourraient ne pas être présentées correctement dans les comptes (fiabilité des comptes – ne constitue pas un problème généralement)
  - ⚠ Le budget pourrait ne pas être utilisé judicieusement, conformément aux principes de bonne gestion financière (économie, efficacité et efficacité)
  - ⚠ Les dépenses de l'UE pourraient n'apporter aucune valeur ajoutée et ne pas donner lieu aux avantages escomptés



Source : CCE

Vu les différentes strates de besoins ressentis par les lecteurs potentiels et leurs intérêts diversifiés, le rapport a été établi par niveau : une synthèse, suivie d'un rapport détaillé contenant des informations contextuelles, puis de sept fiches d'information (sur les recettes, les marchés publics et chacune des cinq rubriques du CFP). L'analyse est rédigée en langage clair et présente des graphiques pour illustrer des informations complexes. Pour rester attachés aux faits et impartiaux, nous avons aussi expliqué le contexte des informations présentées.

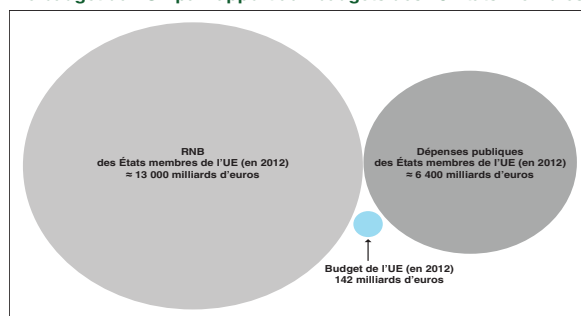
Après avoir défini les risques élevés qui pèsent sur le budget de l'UE, nous avons, sous l'inspiration de l'initiative lancée conjointement par l'OCDE et l'UE – le cadre d'identification des risques du Programme de soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion (SIGMA) –, recensé plus de 80 types de risques extérieurs, de risques financiers, de risques liés aux activités susceptibles de se produire lors de l'exécution du budget de l'UE, ainsi que les situations qui pourraient découler de leur concrétisation. Nous avons ensuite analysé tous nos rapports produits depuis 2009 afin de confirmer ces situations.

Nous avons aussi analysé nos opinions, des documents et les sites Web de la Commission, du Parlement européen et du Conseil, les évaluations et les rapports d'experts, puis nous avons rassemblé tous ces renseignements. Nous avons procédé à une évaluation systématique des risques de notre univers d'audit en vue de cerner des secteurs d'audit pour les prochaines années. Enfin, nous avons examiné comment les neuf grands services de la Commission qui sont chargés des dépenses (les « directions générales ») avaient assuré la gestion des risques dans ces secteurs.

Ainsi, pour placer le budget en contexte, nous avons souligné que les activités de l'Union européenne étaient surtout législatives et que le budget de l'UE lui-même était relativement petit (voir la figure 2). Comme le pouvoir de l'UE réside dans sa capacité à coordonner, à influencer et à légiférer, nous nous sommes employés à présenter les réalisations de l'UE des 20 dernières années : qui vont bien au-delà du financement.

Figure 2 : Contexte du budget de l'UE

Le budget de l'UE par rapport aux budgets des 28 États membres



...les réalisations de l'UE vont au-delà du financement

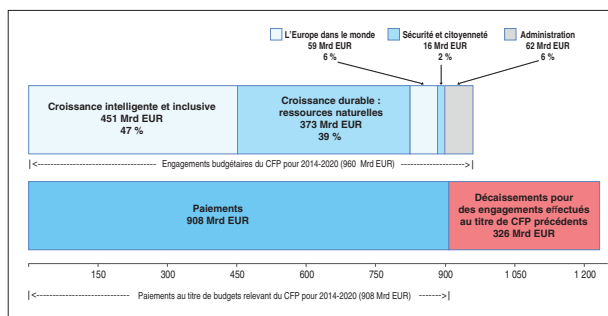


Source : CCE et Eurostat.

Nous avons représenté graphiquement les deux budgets de l'UE : le budget des engagements — qui s'apparente à une limite de crédit — décrit le montant que la Commission peut dépenser. Le budget des dépenses représente quant à lui le budget qui devra être mis à disposition par les États membres. Ce graphique montre donc très clairement le manque à gagner qui devra être financé au cours des prochaines années à la suite des écarts cumulés entre le budget des engagements et le budget des dépenses des années antérieures (voir la figure 3).

Figure 3 : Budgets CFP

Budget pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020



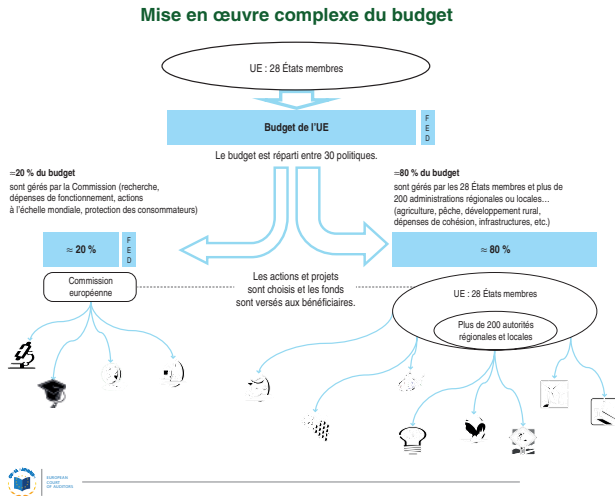
... et les sommes que les États membres devront verser



Source : Cour des comptes européenne, fondés sur des informations de la Commission.

Comme notre analyse panoramique vise à susciter la réflexion, nous avons expliqué que nous n'avions jamais formulé une Déclaration d'assurance positive sur la légalité et la régularité des dépenses budgétaires, car les erreurs détectées étaient supérieures au seuil de signification établi. Ces erreurs découlent du fait que les bénéficiaires produisent des déclarations incorrectes ou ne respectent pas les conditions pour obtenir une aide de l'UE. De plus, les vérifications et les contrôles effectués par la Commission, par les organismes de gestion des États membres et par d'autres auditeurs n'ont pas permis d'éviter, de détecter et de corriger les erreurs. Nous avons décrit quels étaient les problèmes et pourquoi le risque inhérent était élevé à l'égard de l'utilisation des crédits budgétaires de l'UE (voir la figure 4).

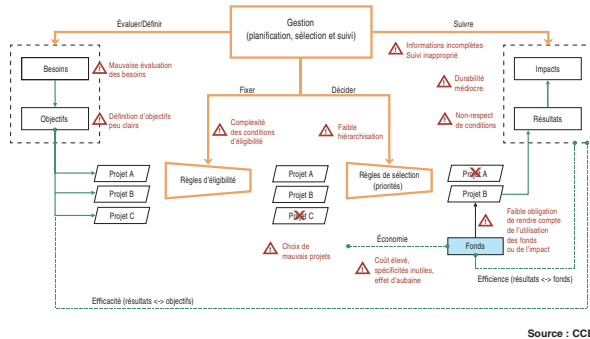
Figure 4 : Dépenses effectuées au titre du budget de l'UE



Au lieu de présenter une liste interminable des problèmes relevés dans le cadre de l'analyse de nos audits de performance, nous avons illustré les problèmes les plus souvent signalés à la figure 5.

Figure 5 : Les problèmes le plus fréquemment relevés dans les audits de performance

Les problèmes le plus fréquemment relevés dans les audits de performance



Enfin, au lieu de formuler une conclusion et des recommandations, nous avons donné des indications utiles sur les causes des difficultés rencontrées et les défis que comportent les dépenses budgétaires de l'Union européenne (voir la figure 6).

Enfin, nous avons aussi présenté des chantiers de réflexion à venir, particulièrement lors de l'examen à mi-parcours du CFP (voir la figure 7).

### Pour conclure, l'analyse panoramique nous a-t-elle permis d'atteindre nos objectifs?

L'analyse panoramique prépare les gestionnaires et responsables du contrôle de la gestion du budget de l'UE à mieux assurer leurs missions en leur donnant des indications utiles sur les secteurs de risque et des chantiers de réflexion en vue de l'examen à mi-parcours du CFP.

Figure 6 : Les défis que comportent les dépenses budgétaires de l'UE

Six défis eu égard à la qualité des dépenses de l'UE

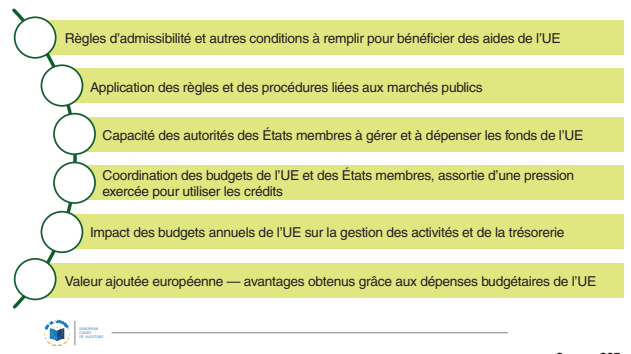
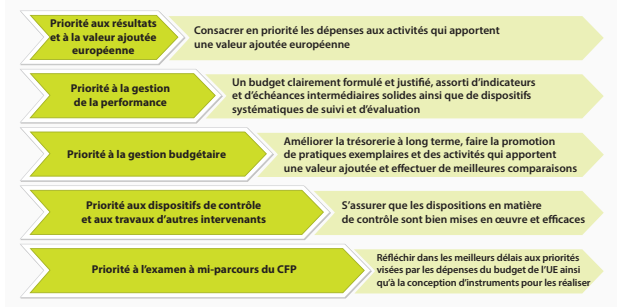


Figure 7 : Réflexions sur l'avenir

### Chantiers à venir



Elle pourrait être utile aussi à ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur nos travaux et leur servir de tremplin pour approfondir leur compréhension des finances de l'Union européenne. En interne, nous avons réussi à créer des répertoires utiles d'information pour notre personnel et, grâce à l'examen systématique de notre univers d'audit, nous pouvons mieux délimiter les éléments à considérer dans le cadre de nos prochains audits.

La Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, qui donne son quitus à la Commission européenne pour la gestion du budget, a accueilli avec le plus grand intérêt l'analyse panoramique et nous a invités à la distribuer à tous les députés du Parlement européen.

En septembre 2015, la Commission s'est penchée, lors de la conférence intitulée « Le budget de l'UE axé sur les résultats », sur de nombreux points soulevés dans notre analyse panoramique. Les dirigeants de toutes les sphères politiques européennes et les hauts dirigeants de la Commission, des institutions européennes, des États membres de l'Union européenne et de diverses organisations internationales ont discuté de la préparation de budgets axés sur les résultats et de la contribution des budgets publics à l'atteinte de

résultats stratégiques. Pour obtenir un complément d'information sur la conférence, veuillez consulter [en anglais seulement] : <http://ec.europa.eu/budget/budget4results/programme/index.en.cfm>.

Quelles mesures la Commission et les États membres seront-ils amenés à prendre? Cela reste à voir. Vu que les analyses panoramiques sont des documents visant à susciter une réflexion sur le long cours, c'est seulement à moyen et à long termes que leur praticité sera confirmée. Cependant, prendre conscience, c'est déjà commencer à agir.

### Les enseignements tirés

Depuis la publication du rapport, les réflexions que nous avons menées ont permis de tirer certains enseignements dont devraient s'inspirer les auditeurs à la recherche de nouveaux moyens pour améliorer la gouvernance :

- Choisir avec soin l'objet considéré et l'étendue avant de s'engager à réaliser une analyse panoramique.
- Planifier la publication des analyses panoramiques pour qu'elle coïncide avec d'autres événements phares (nouvelle législature, modifications aux lois ou aux budgets, vaste remaniement

prévu au sein des ministères ou des méthodes de mise en œuvre des politiques, revues de commissions parlementaires).

- Connaître le public cible. Est-il disposé à vous écouter? Et êtes-vous investi d'une mission?
- Dans quel but établissez-vous l'analyse panoramique?
- Quels sont vos messages clés?
- Comment pouvez-vous faire passer au mieux ces messages auprès de votre public cible?
- Réfléchissez à la manière de présenter au mieux les analyses panoramiques à votre public cible et à d'autres pour que vos travaux aient le plus grand impact possible.

*Le document intitulé *Optimiser l'utilisation des fonds de l'UE : analyse panoramique des risques pesant sur la gestion financière du budget de l'UE*, peut être consulté à [http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/LR14\\_02/QJ0614039FRN.pdf](http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/LR14_02/QJ0614039FRN.pdf).*

*Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Cour des comptes.*

# ***La Revue internationale de la vérification des comptes publics sur les réseaux sociaux :***

Twitter : @INTOSAIJournal

Facebook :

[www.facebook.com/INTOSAIJournal](http://www.facebook.com/INTOSAIJournal)

# Dans le cadre de l'INTOSAI



## ARABOSAI

### L'ISC de contrôle des Émirats participe à la 51<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'ARABOSAI

Son excellence Harib Al Amimi, Président de l'ISC des Émirats arabes unis, a présidé la délégation qui a participé à la 51<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ARABOSAI) qui a eu lieu en Tunisie du 23 au 25 mars 2015.

De nombreux sujets importants étaient à l'ordre du jour de cette réunion :

- un compte rendu complet du président du Comité directeur et du Secrétariat général sur les activités menées depuis la dernière réunion du Comité;
- un compte rendu de la 7<sup>e</sup> réunion de la Commission sur les normes professionnelles et d'audit;

- un compte rendu de la 8<sup>e</sup> réunion de la Commission du renforcement des capacités institutionnelles de l'ARABOSAI.

Au cours de la réunion, les comptes de clôture de 2013 et 2014 et le budget prévisionnel de 2015 ont été approuvés, tout comme le budget complémentaire des dépenses de la 51<sup>e</sup> réunion du Comité directeur.

Les ISC ont également présenté des comptes rendus sur leur participation aux travaux de divers comités et groupes de travail de l'INTOSAI. Les ISC ayant droit à des subventions pour participer aux réunions scientifiques et aux formations qui auront lieu en 2015 ont été nommés et le rapport de 2014 de l'équipe de planification stratégique de l'ARABOSAI a été présenté.

Pour plus de renseignements sur l'ARABOSAI : [www.arabosai.org/Fr/](http://www.arabosai.org/Fr/)



# COMMISSION DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Réunion annuelle de la Commission de renforcement des capacités (CBC) à Stockholm (Suède)



Les participants à la réunion de la CBC de l'INTOSAI se sont penchés sur les axes de travail de la CBC, divers thèmes et des questions concernant le Comité de pilotage.

Au cours de la deuxième semaine de septembre, 88 délégués de 40 organisations se sont réunis à Stockholm (Suède) pour assister à la deuxième réunion annuelle de la Commission de renforcement des capacités (CBC).

La direction et le secrétariat de la CBC ont invité des membres de la CBC, de toutes les régions et des principales commissions de l'INTOSAI, ainsi que des représentants de la Banque mondiale, de l'OCDE, de l'IFAC, de l'IDI, de la GIZ et de SIDA, à une réunion animée portant sur les axes de travail de la CBC, divers thèmes et des questions concernant le Comité de pilotage.

Pour commencer, les responsables des quatre axes de travail de la Commission se sont réunis avec leurs membres respectifs. Les discussions ont porté sur les enjeux faisant partie des cadres de l'IntoSAINT (sous la présidence des Pays-Bas), les audits coopératifs (sous la présidence du Pérou), l'examen par les pairs (sous la présidence de la Slovaquie) et la certification des auditeurs (sous la présidence de l'Afrique du Sud).

Pour la première fois cette année, le Forum régional pour le renforcement des capacités (RFCD) s'est réuni au cours de cette réunion. Ce Forum encourage les régions de l'INTOSAI à s'entraider et à échanger des connaissances et des

expériences dans divers secteurs liés au renforcement des capacités. Le Forum régional œuvre afin de s'assurer que les enjeux stratégiques régionaux restent au cœur des missions de la CBC. Le Forum s'est penché sur certains enjeux importants liés au renforcement des capacités régionales qui ont été recensés lors de la réunion de la CBC de l'an dernier à Lima. Les régions ont également présenté de brefs comptes rendus sur des enjeux tels que l'apprentissage à distance (OLACEFS/ARABOSAI/ASOSAI), la mise en œuvre du CMP des ISC (AFROSAI-E/IDI), l'indépendance (AFROSAI (CREFIAP)/CAROSAI) et la base de données sur les bonnes pratiques (EUROSAI).

M. Faquih, Président du Bureau d'audit général de l'Arabie saoudite, président de la Commission des affaires financières et administratives (FAC) et du Comité de pilotage de la coopération INTOSAI-Donateurs, a prononcé une allocution au début de la réunion. Il a fait un compte rendu clair sur le processus de planification stratégique et, d'une excellente façon, a informé les participants que la Task Force sur la planification stratégique avait maintenant une vision et un calendrier clairs pour définir un nouveau plan stratégique.

M. Faquih a en outre indiqué que la FAC proposera des modifications aux statuts de l'INTOSAI »

dans le but de reconnaître le rôle véritable des régions de l'INTOSAI. Il a affirmé que le nouveau plan stratégique devait reconnaître les organisations régionales de l'INTOSAI comme étant le moteur principal unissant les ISC aux initiatives plus vastes de l'INTOSAI et les mobiliser. Les organisations régionales peuvent également aider les ISC à améliorer leur valeur et leur avantage pour les parties prenantes et les citoyens.

Les deux principaux thèmes de la réunion annuelle de la CBC concordaient avec les thèmes du prochain INCOSAI qui aura lieu à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) en 2016.

### Thème 1 : Professionnalisme régional

Ce thème a été abordé lors de séances plénières et de discussions de groupe visant à déterminer ce en quoi devrait consister le professionnalisme à l'échelle régionale. M. Khalid Hamid de l'ISC des Émirats a présenté les résultats d'une récente enquête sur les produits élaborés actuellement par les régions de l'INTOSAI et a indiqué qu'il était possible de renforcer à la fois les interfaces entre les régions et les ISC et celles entre les régions et l'INTOSAI. Il est également nécessaire de

confirmer le rôle utile des régions dans les statuts de l'INTOSAI.

### Thème 2 : Capacité et utilité des ISC dans le cadre du Programme de développement de l'après-2015

La discussion sur ce thème a débuté par la présentation d'intéressantes allocutions de l'Auditrice générale de la Sierra Leone, M<sup>me</sup> Lara Taylor Pearce, et de M<sup>me</sup> Jennifer Thomson de la Banque mondiale. Elles ont toutes deux présenté leurs vues sur le Programme de développement de l'après-2015.

Grâce au taux de participation élevé et aux discussions animées auxquelles a pris part tout un éventail de délégués, la réunion annuelle de cette année a réussi à créer une dynamique en faveur de la réunion de la CBC de 2016, qui sera la dernière réunion au cours de cette période de planification stratégique de l'INTOSAI avant l'INCOSAI de 2016.

La prochaine réunion annuelle de la CBC aura lieu au Cap (Afrique du Sud) en 2016.

# Sous-commission de la CBC pour l'évaluation par les pairs

## Appel à commentaires — exposé-sondage sur l'ISSAI 5600 révisée

Le Guide d'examen par les pairs, accompagné de la Liste de contrôle pour l'examen par les pairs, a été adopté en tant que l'ISSAI 5600 lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI qui a eu lieu en 2010 en Afrique du Sud. La version révisée du guide s'appuie sur l'ISSAI 5600 originale, en particulier sur le cadre de principes initial et les exemples de bonnes pratiques.

La structure et le contenu du Guide ont toutefois fait l'objet d'une refonte importante pour tenir compte des suggestions et des commentaires formulés par les membres de l'INTOSAI depuis l'adoption du guide. De nouvelles directives sur les principaux aspects du processus d'examen par les pairs ont également été ajoutées.

La Liste de contrôle pour l'examen par les pairs (une annexe dans la version originale de l'ISSAI 5600) a été peaufinée et renommée « Secteurs d'examen par les pairs et questions ». Il s'agit d'une liste détaillée des secteurs d'examen possibles dans le cadre d'un examen par les pairs et des questions qui pourraient être posées.

Les directives présentées dans la liste ne sont ni exhaustives ni normatives. La liste se fonde principalement sur les principes et les lignes directrices définis dans le cadre des ISSAI.

La nouvelle ISSAI 5600, qui est l'aboutissement de l'examen mené de 2013 à 2015 et de plusieurs versions de travail, est maintenant plus lisible et conviviale. Elle est clairement structurée et reflète les dernières connaissances recueillies auprès de la communauté de l'INTOSAI.

Lors de la réunion annuelle de la Sous-commission pour l'évaluation par les pairs qui a eu lieu à Stockholm (Suède) en septembre 2015, l'ISC de Slovaquie, qui préside la Sous-Commission, a présenté la version révisée de l'ISSAI 5600 aux membres de la CBC.

Le Comité de pilotage de la CBC a approuvé l'exposé-sondage sur la version révisée de l'ISSAI 5600.

La version révisée de l'ISSAI 5600 peut être consultée sur le site [www.issai.org](http://www.issai.org). Les membres de l'INTOSAI sont invités à soumettre leurs commentaires avant le 15 février 2016, conformément à la procédure officielle pour les normes professionnelles de l'INTOSAI.

Le président de la Sous-commission tient à remercier les ISC de la Hongrie, de la Pologne, de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Suède et, surtout, la Cour des comptes européenne, d'avoir contribué à la révision de la norme.

# PASAI

## 18<sup>e</sup> Congrès : Protéger l'indépendance des ISC pour améliorer l'efficacité des constatations d'audit

### Survol

- Le 18<sup>e</sup> Congrès a été organisé par le Bureau de l'auditeur général de Vanuatu.
- À Port-Vila (Vanuatu) du 13 au 16 octobre 2015.
- Thème : Protéger l'indépendance des ISC pour améliorer l'efficacité des constatations d'audit.
- La présidence de la PASAI est transférée de M. Fuimaono Camillo Afele, Contrôleur et Auditeur général du Bureau d'audit du Samoa, à M. John Path, Auditeur général de Vanuatu.
- La PASAI compte 28 membres, dont 20 membres sont des ISC du Pacifique.
- Des conférences sont organisées chaque année entre les membres de la Polynésie, de la Micronésie et de la Mélanésie.
- Le Congrès a réuni des dirigeants ou représentants de 24 organisations membres, ainsi que des représentants de l'INTOSAI et du Bureau national d'audit de Chine (CNAO), le dirigeant principal des pays anglophones de l'AFROSAI, un certain nombre de partenaires qui œuvrent pour le développement, y compris le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie, Australian Aid, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, ainsi que des représentants de TeamMate et de la Confédération des comptables d'Asie et du Pacifique (CAPA).

### L'Indépendance est la raison d'être des ISC

Environ 50 personnes, représentants de 26 pays et plusieurs organisations se sont réunies à Vanuatu en octobre pour discuter de la façon dont les ISC de toute la région du Pacifique peuvent assurer et protéger leur indépendance.

M. John Path, Auditeur général de Vanuatu, a accueilli les délégués au 18<sup>e</sup> Congrès de l'Association des institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique (PASAI), 25 ans après la tenue du dernier congrès à Vanuatu, en 1998.

Dans son allocution d'ouverture, M. Path a affirmé que l'indépendance était la raison d'être des ISC. Il a présenté le thème du Congrès de cette année : protéger l'indépendance des ISC pour améliorer l'efficacité des constatations d'audit.

M. Path a également assumé la présidence du Comité directeur de la PASAI, succédant à Fuimaono Camillo Afele, Contrôleur et Auditeur général du Samoa.

M. Path a ensuite présenté le Premier ministre, l'honorable Meltek Sato Kilman Livtunvanu, qui a ouvert le Congrès. M. Livtunvanu a affirmé que les bureaux d'audit nationaux représentaient l'un des piliers importants d'une saine démocratie et que Vanuatu n'était pas une exception. « Il est impératif que le Bureau d'audit soit libre de réaliser ses travaux en toute indépendance et à l'abri d'influences externes. »

Alors que la Constitution même de Vanuatu est mise à l'épreuve, M. Livtunvanu a affirmé qu'il était important d'adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption.

Il a aussi souligné qu'à Vanuatu, le Bureau d'audit n'était pas le seul organisme qui s'employait activement à détecter les cas de fraude et de corruption au pays. L'Ombudsman, les services d'audit interne, les tribunaux judiciaires, les services de police et plusieurs autres organismes de réglementation s'acquittent tous indépendamment de leurs missions sans subir d'influence indue de personnes ou d'entités externes.

La Secrétaire générale de la PASAI, M<sup>me</sup> Lyn Provost, a appuyé la déclaration du Premier »



ministre en affirmant que « l'adoption d'une approche de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption était un sujet d'intérêt et de préoccupation à la fois pour les pays développés et les pays en développement et que la PASAI, en tant qu'organisation, devait présenter un front uni à cet égard ».

La PASAI a défini cinq priorités stratégiques :

- renforcer l'indépendance des ISC;
- accroître les efforts de promotion d'une saine gestion des finances publiques;
- favoriser la réalisation d'audits et la production de rapports d'audit de qualité;
- renforcer les capacités;
- mettre en place un Secrétariat robuste capable d'appuyer les ISC du Pacifique.

Le Congrès a porté sur la première de ces priorités stratégiques : l'indépendance.

L'indépendance est importante pour les ISC qui doivent pouvoir présenter aux parlements des informations qui les aideront à soumettre les comptes publics à un examen minutieux, à optimiser les dépenses publiques, à rassurer les citoyens sur la façon dont les fonds publics sont dépensés. Des ISC indépendantes peuvent aussi démontrer l'importance et la valeur de leurs travaux.

## Viser l'indépendance, ensemble

Des bailleurs de fonds et partenaires du développement ont noté que la PASAI illustre bien la force de l'action régionale. Les audits coopératifs réalisés par la PASAI sont réputés dans le monde et son projet phare en faveur de la transparence et de la responsabilité renforcera la notion selon laquelle les ISC peuvent promouvoir la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des fonds publics au sein des nations du Pacifique en donnant l'exemple. Les ISC ne peuvent pas réussir à elles seules. Les messages clés ressortant du rapport sur ce projet seront que les ISC doivent collaborer avec les corps législatifs pour améliorer la responsabilité et la transparence et travailler de concert avec d'autres organisations clés pour être efficaces.

En outre, pour contribuer à des changements sur le plan législatif ou national, une ISC doit être prête à saisir les occasions qui se présentent. Entre-temps, il est important de se concentrer sur les choses qu'elle maîtrise : donner l'exemple et demeurer pertinente pour les citoyens. Robert Cohen, Auditeur général intérimaire des Îles Salomon, a affirmé qu'il était important de se souvenir de ce qui est du ressort des ISC : « Nous continuerons de faire »

preuve d'exemplarité, parce que c'est quelque chose que nous pouvons contrôler; nous nous assurerons de demeurer pertinents pour les citoyens, parce que c'est quelque chose que nous pouvons contrôler ».

Les présentations des ISC membres ont toujours été un aspect important du Congrès. Les membres ont fait part de leurs réussites personnelles, ainsi que des difficultés qu'ils doivent surmonter dans leur quête vers l'indépendance, la transparence et la responsabilité, conformément aux huit principes de la *Déclaration de Mexico sur l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques* de 2007 et aux récentes déclarations des Nations Unies à l'appui de l'indépendance.

Les dirigeants des ISC ont affirmé que chaque nation connaissait maintenant bien sa situation relativement aux normes d'indépendance et qu'elles avaient toutes démontré qu'elles connaissaient très bien ces principes et la mesure dans laquelle ils s'appliquaient au sein de leur propre administration.

De façon générale, selon tous les membres, les ISC ont la capacité d'entreprendre des audits financiers, de conformité et de performance qui peuvent être déposés à l'Assemblée législative et rendus publics. Des processus appropriés de nomination et de destitution des dirigeants des ISC sont en place et les ISC entretiennent généralement des relations appropriées avec leur assemblée législative. En outre, des mécanismes de suivi des constatations d'audit commencent à être mis en œuvre dans certains pays. L'accès à l'information dont bénéficient les ISC est généralement bon et celles-ci disposent de la marge de manœuvre voulue pour établir leurs propres plans de travail et peuvent, au besoin, sous-traiter les audits.

Tous les rapports soumis par les pays indiquent que la collaboration à l'échelle régionale est essentielle et qu'il est important de présenter un front uni pour montrer aux corps législatifs de tous les pays du Pacifique l'importance du travail des ISC.

L'indépendance n'est pas seulement une préoccupation pour les pays en développement. Marco Bini, directeur général de la gouvernance, du droit et de la stratégie au Bureau de l'auditeur général de Victoria, a présenté un document intitulé « Applying INTOSAI Independence Principles: An Australian experience » [L'application des principes d'indépendance de l'INTOSAI : l'expérience de l'Australie]. Les membres des pays plus développés de la PASAI ont indiqué que les lois et leur indépendance étaient « solides, mais imparfaites », comme l'a souligné Ian Goodwin, directeur général au sein du Bureau national d'audit de l'Australie.

## Il est possible d'en faire davantage

L'un des principaux enjeux ressortant des présentations des pays était le manque d'indépendance

au niveau des ressources financières et humaines. De nombreuses ISC de la région du Pacifique ont à l'origine été établies à titre d'organisme public pour auditer les comptes publics et faire rapport à cet égard. Leurs budgets faisaient partie du budget général du pouvoir exécutif et leur personnel se composait de fonctionnaires assujettis aux contrôles et aux modalités d'emploi régissant les membres de la fonction publique.

De nos jours, l'audit du secteur public ne ressemble guère à cette approche. Les ISC suivent maintenant une approche professionnelle et axée sur les risques pour réaliser leurs audits et adhèrent à des normes internationales. En même temps, les citoyens et leurs élus demandent de plus en plus à leur ISC de ne pas simplement auditer la conformité et le caractère raisonnable des ressources publiques. Ils leur demandent aussi d'évaluer la performance du gouvernement et de vérifier l'optimisation des ressources à la suite d'opérations gouvernementales. Les mécanismes de financement et de dotation des ISC sont donc déphasés par rapport à ces exigences.

Il faut modifier les mécanismes de financement et de dotation au sein des ISC du Pacifique, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, afin de les faire correspondre davantage aux normes internationales et, surtout, de réduire le contrôle exercé par le pouvoir exécutif sur les ISC et sa capacité de limiter l'accès des ISC aux ressources raisonnables et nécessaires dont elles ont besoin pour s'acquitter de leur mission.

## Leadership indépendant

Il était également clair que le rôle des auditeurs généraux ne se limite pas à faire rapport sur les pratiques de gestion financière. Ils font également la promotion des ISC à titre d'institutions et d'une saine gestion financière. Ce sont les comportements manifestés, non seulement la conformité aux lois, qui témoignent de l'indépendance d'une institution. Toutefois, il faut que les ISC et les partenaires du développement réaffirment la nécessité de se conformer aux normes internationales grâce à des actions de sensibilisation, notamment en faveur d'une indépendance véritable qui s'appuie sur l'affectation de ressources à l'auditeur général et à son personnel et leur protection contre toute ingérence politique. Le programme de sensibilisation de la PASAI, dirigé par le porte-parole de la PASAI, M. Eroni Vatuloka, contribuera puissamment à renforcer la position des ISC dans la région du Pacifique.

L'ISC du Samoa réalise le genre de progrès visé par les ISC du Pacifique. La loi sur le contrôle promulguée en 2013 consacre l'indépendance de l'ISC. Dans le cadre de la réforme législative du Samoa, tous les employés de l'ISC ont été soustraits au contrôle de la commission de la fonction publique »

et la nomination et la destitution du contrôleur et auditeur général sont assujetties aux commentaires du Parlement. Cela est également le cas aux Tonga. Par ailleurs, l'indépendance de l'ISC de la Nouvelle-Zélande est reconnue à l'échelle mondiale.

Les partenaires de la PASAI qui œuvrent pour le développement ont reconnu les réalisations importantes accomplies à ce jour à l'égard de l'indépendance. Les représentants du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique à long terme de la PASAI et de l'augmentation importante du nombre et de la qualité des audits indépendants réalisés.

### Points de vue extérieurs

Le Congrès a également entendu des présentations de pays qui ne font pas officiellement partie de la PASAI, mais avec qui la PASAI entretient des liens essentiels.

M. Bao Shuowang, Directeur général du Bureau national d'audit de la Chine (CNAO), a fait une présentation au nom du Président de l'INTOSAI.

M. Shuowang a affirmé que le CNAO souhaitait resserrer ses liens avec la PASAI et qu'il continuera d'offrir de la formation pour aider à renforcer les capacités des ISC membres. Il a également souligné qu'il était important que le CNAO et la PASAI coordonnent leurs approches à l'égard de l'INTOSAI dans le but de renforcer l'influence régionale et mondiale des nations du Pacifique sur la scène internationale.

M<sup>me</sup> Archana Shirsat, Directrice générale adjointe et dirigeante du Programme de renforcement des capacités au sein de l'IDI, a souligné

l'utilité du partenariat de l'IDI avec la PASAI, notamment la réussite des audits coopératifs. La relation de l'IDI avec la PASAI continuera de croître grâce au nouveau portefeuille de renforcement des capacités de l'IDI qui sera mis en œuvre de 2015 à 2018, pour créer davantage de synergies à l'échelle mondiale et régionale.

La Banque asiatique de développement a indiqué que les travaux de la PASAI étaient l'une des rares initiatives régionales réussies qui prouvent aux bailleurs de fonds tout ce que leurs investissements ont permis d'accomplir.

La Banque a signalé que ces réalisations devaient se poursuivre et qu'elle était prête à renforcer son partenariat et à continuer de trouver des façons de collaborer avec la PASAI et ses membres à cette fin.

### Mot de la fin

Les membres de la PASAI ont conclu le Congrès par un atelier sur les objectifs de développement durable de l'ONU dans le contexte des ISC. Ils ont surtout examiné l'importance de l'audit du secteur public dans le cadre de l'objectif de développement durable n°16 : Paix, justice et institutions efficaces.

Le Congrès a également accueilli en tant que nouveaux membres de la PASAI, l'État micronésien de Chuuk et le Territoire de la Capitale australienne.

Le Congrès a remercié ses partenaires du développement pour leur soutien, y compris le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, l'IDI et la Banque asiatique de développement (Fond japonais pour la réduction de la pauvreté – aide technique).

## Pour en savoir plus sur les enjeux issus du 18<sup>e</sup> Congrès de la PASAI :

- PASAI : [www.pasai.org](http://www.pasai.org)
- Programme de renforcement des capacités de l'IDI : [www.idi.no/artikkel.aspx?Mld1=93&Ald=55i](http://www.idi.no/artikkel.aspx?Mld1=93&Ald=55i)
- Rapports d'audit de performance coopératif : [www.pasai.org/Resources/Reports++Publications/Cooperative+Performance+Audit+Reports.html](http://www.pasai.org/Resources/Reports++Publications/Cooperative+Performance+Audit+Reports.html)
- Audit environnemental : [www.environmental-auditing.org](http://www.environmental-auditing.org)
- Objectifs de développement durable de l'ONU : <https://sustainabledevelopment.un.org/topics>

# Nouvelles de l'IDI

## Réunion du personnel de l'IDI de 2015 à Oslo

La réunion annuelle du personnel de l'IDI a eu lieu à Oslo (Norvège) les 18 et 19 août 2015. Les communications internes, les politiques de l'IDI, les mises à jour sur les programmes de renforcement des capacités de l'IDI et les activités du Secrétariat INTOSAI-Donateurs étaient à l'ordre du jour.

## L'IDI accueille de nouveaux employés

Les personnes suivantes se sont jointes à l'IDI au cours du dernier trimestre :

- Maria Lucia Lima, détachée de l'ISC du Brésil, à titre de responsable du renforcement des capacités, Audit de performance du Programme 3i.
- George Phiri, détaché de l'ISC de la Zambie, à titre de responsable du renforcement des capacités, AFROSAI-E.
- Henry McGregor, détaché de l'ISC de l'Afrique du Sud, à titre de responsable du renforcement des capacités, Audit financier du Programme 3i.
- Célestin Ankamsene, détaché de l'ISC du Cameroun, à titre de responsable du renforcement des capacités, CREFIAF.
- Karma Tenzin, de l'ISC du Bhoutan, à titre de responsable du renforcement des capacités, Audit financier du Programme 3i.
- Horacio Vieira, de l'ISC du Brésil, qui s'est joint au Secrétariat INTOSAI-Donateurs de l'IDI. Il participera aux travaux relatifs au Cadre de mesure de la performance (CMP) des ISC, y compris les évaluations au moyen du CMP-ISC.
- Yngvild Herje-Arnesen, nommée au nouveau poste de chef adjointe du Secrétariat INTOSAI-Donateurs au terme d'un processus de sélection interne.

## Un nouveau donateur australien pour l'IDI

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie a signé une entente avec le Secrétariat INTOSAI-Donateurs de l'IDI pour soutenir les évaluations au moyen du CMP-ISC dans la PASAI. Cet accord

s'accompagne d'une subvention unique de 130 000 AUD.

## Le BVG de la Zambie commandite un poste au sein de l'IDI

Le Bureau du vérificateur général (BVG) de la Zambie a commandité un poste de responsable du renforcement des capacités à l'IDI à même ses propres aides au développement reçues des gouvernements de la Norvège et de la Suède.

## Initiative de mise en œuvre des ISSAI (Programme 3i)

### Programmes de certification en ISSAI pour l'ARABOSAI — Atelier 3i sur la mise en œuvre des ISSAI

Lors du premier volet de ces programmes (audit financier, audit de performance et audit de conformité), 88 personnes de 16 ISC de l'ARABOSAI ont participé à un atelier de formation sur les exigences des ISSAI, l'évaluation de la conformité au moyen des Outils d'évaluation de la conformité aux ISSAI (iCAT) et sur l'élaboration de stratégies de mise en œuvre des ISSAI. L'atelier s'est déroulé au Maroc du 26 mai au 12 juin 2015.

Vingt-huit participants ont suivi la formation sur l'audit financier, 30 participants ont suivi la formation sur l'audit de performance et les 30 autres, la formation sur l'audit de conformité.

### Réunion à Ottawa sur les leçons à retenir du Programme 3i

Les principaux partenaires et parties intéressées du Programme 3i se sont réunis à Ottawa (Canada), le 26 mai 2015, avant la réunion de la Commission des normes professionnelles. Durant cette journée, 13 participants venant de la Commission des normes professionnelles (PSC), de la Sous-commission pour l'audit de performance (PAS), de la Sous-commission pour l'audit de conformité (CAS), de la Sous-commission de contrôle de l'audit financier (FAS), de la Commission de renforcement des capacités (CBC), de la Commission de partage et de gestion des connaissances (KSC) et de l'IDI ont discuté du rapport d'évaluation du Programme »



La rubrique « Nouvelles de l'IDI » vous tient informés de l'évolution des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir des renseignements actualisés entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à [www.idi.no](http://www.idi.no). Pour plus d'informations sur l'Initiative de mise en œuvre des ISSAI (Programme 3i), visitez le site [www.idicommunity.org/3i](http://www.idicommunity.org/3i).

3i, des leçons à retenir et de la marche à suivre pour la prochaine phase du Programme 3i.

### **Atelier à Oslo sur le cadre des compétences des auditeurs de l'INTOSAI**

L'IDI, avec la coopération de la présidence de la CBC, l'ISC de l'Afrique du Sud, a offert un atelier sur le cadre des compétences des auditeurs de l'INTOSAI à Oslo du 17 au 19 juin 2015, sous l'égide du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la certification des auditeurs.

L'atelier a réuni 21 participants des diverses régions de l'INTOSAI, soit l'AFROSAI, l'ASOSAI, l'OLACEFS, l'EUROSAI et la CAROSAI, et de la CBC et du Secrétariat général de l'INTOSAI.

Les participants ont acquis une meilleure compréhension des cadres de compétences, des modèles de développement d'un cadre de compétences, de la conceptualisation et du lancement du développement d'un cadre de certification des auditeurs de l'INTOSAI.

### **Réunion au Sénégal du CREFIAF sur l'adaptation de produits du Programme 3i**

Le matériel de référence du Programme 3i dans la région du CREFIAF, y compris les manuels de mise en œuvre des iCAT et des ISSAI pour les trois types d'audit, a été adapté pour être distribué aux participants d'un atelier en personne pour les programmes de certification en ISSAI. Quinze représentants du Burundi, du Cameroun, de Djibouti, du Gabon, de la République démocratique du Congo, du Sénégal, de l'Uruguay et de la Cour des comptes européenne se sont employés à adapter les produits pour les trois types d'audit.

### **Améliorer les capacités d'apprentissage en ligne**

L'IDI a lancé un programme de renforcement des capacités à l'intention des ISC et des régions désireuses d'améliorer leurs capacités d'apprentissage en ligne. Le modèle d'apprentissage en ligne de l'IDI privilégie l'approche mixte et s'inspire de l'approche systématique à la formation.

### **Projet pilote d'apprentissage en ligne à l'ISC de l'Inde**

Le premier projet pilote de ce programme dans une ISC s'est déroulé à l'ISC de l'Inde. L'IDI a soutenu cette dernière dans le développement de sa propre plateforme d'apprentissage en ligne. Elle a conçu et élaboré deux ateliers : un pour les administrateurs du système de gestion de l'apprentissage; l'autre pour les mentors de l'apprentissage en ligne. L'atelier a été

conçu par une équipe formée de représentants d'Anguilla, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de la Thaïlande et de l'IDI, qui se sont réunis à Oslo du 10 au 14 août 2015.

### **Soutien du renforcement des commissions et des régions de l'INTOSAI — développement du portail du partage des connaissances KSC-IDI**

La Commission de partage et de gestion des connaissances (KSC) et l'IDI collaborent au développement d'un portail de partage des connaissances ouvert aux communautés de pratique de l'INTOSAI. L'IDI a soutenu la KSC en concevant et en développant le portail dédié aux communautés.

L'IDI hébergera le portail et fournira l'aide technique. Le contenu du portail et des communautés de pratique sera géré par la présidence de la KSC, l'ISC de l'Inde. Le portail devrait être lancé en novembre 2015.

### **Stratégie, mesure de la performance et rapports des ISC**

#### **Réunion du 20 au 31 juillet 2015 en vue d'élaborer des produits – Faire concorder les biens publics mondiaux avec la stratégie, la mesure de la performance et les rapports**

À la suite des discussions et des accords conclus lors d'une réunion d'élaboration de produits, l'IDI dispose maintenant d'un cadre de gestion stratégique à l'état d'ébauche pour les ISC.

Ce cadre réunit le cadre de renforcement des capacités de l'IDI pour les ISC et le CMP-ISC. L'IDI a aussi amorcé l'harmonisation des iCAT et du CMP-ISC ainsi que la révision de son manuel de planification stratégique afin d'y inclure les nouveaux concepts de création de valeur par les ISC et une approche plateforme à la planification stratégique.

La nouvelle version du manuel devrait aussi inclure des lignes directrices sur la planification stratégique, la mesure de la performance et les rapports à l'échelon régional.

### **Atelier sur la planification stratégique à l'intention de l'ISC du Libéria**

L'IDI a soutenu l'ISC du Libéria dans l'élaboration de son plan stratégique. La Vérificatrice générale du Libéria, M<sup>me</sup> Yusador Gaye, et son équipe de direction ont rencontré l'équipe de l'IDI les 10 et 11 août 2015 à Oslo pour discuter du plan stratégique de leur ISC et le faire avancer.





Participants de la réunion d'examen d'audit des TI en Malaisie.

## Audit des cadres régissant les emprunts et les prêts — réunion d'examen d'audit aux Philippines pour les régions anglophones

Du 27 juillet au 7 août 2015, aux Philippines, il y a eu la réunion d'examen d'audit pour les régions anglophones. Les participants ont reçu des directives sur la compilation des constatations d'audit et la rédaction de rapport. Ils ont pu examiner et discuter les constatations des audits réalisés jusqu'à ce jour.

Les participants se sont exprimés sur l'application des principes et des guides d'audit de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les équipes d'audit de 14 ISC qui exécutent l'audit coopératif dans le cadre de ce programme étaient à la réunion.

## Programme d'audit des TI — réunion d'examen d'audit en Malaisie

Seize équipes d'audit d'ISC de l'ASOSAI et de la PASAI se sont rencontrées en Malaisie du 8 au 12 juin 2015.

Les rapports d'audit provisoires ont été examinés par une équipe d'experts des ISC des États-Unis, de l'Inde et de la Pologne. Des commentaires ont été formulés et des changements aux rapports ont été suggérés.

## Programme de soutien IDI-CBC

### Audit de performance coopératif de la gestion des catastrophes dans l'ASOSAI (Programme 3i)

Dans le cadre du programme de la CBC, l'IDI, en collaboration avec l'ASOSAI, a lancé un audit

de performance coopératif du Programme 3i sur la gestion des catastrophes. Une réunion d'élaboration des produits a eu lieu du 11 au 22 mai 2015 à Paro (Bhoutan) en vue d'élaborer un cours en ligne de cinq semaines qui fera partie du programme. La formation en ligne sera donnée aux équipes des ISC participantes du 5 octobre au 5 novembre 2015.

### Audit de conformité coopératif des marchés publics dans la PASAI (Programme 3i)

L'ASOSAI a donné la priorité à la gestion des catastrophes tandis que pour les ISC de la PASAI, la priorité devait aller à la passation des marchés publics. Dans cet audit coopératif, l'IDI et la PASAI mettront à l'essai une méthode d'audit de la conformité fondée sur les ISSAI. Lors d'une réunion d'élaboration des produits, à Oslo du 22 juin au 3 juillet 2015, les participants ont préparé la documentation devant servir à l'atelier de deux semaines destiné aux ISC participant à cet audit. L'atelier aura lieu en novembre 2015 pour les ISC de la PASAI. Huit personnes-ressources de la région et de la Sous-commission pour l'audit de conformité ont participé à la réunion d'élaboration des produits.

### Audit de projets en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire bénéficiant d'une aide extérieure — réunion de coopération à Oslo

Sept ISC de l'AFROSAI-E participent au programme de renforcement des capacités de l'IDI pour l'audit des projets bénéficiant d'une aide extérieure dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Toutes les ISC participantes seront mandatées pour exécuter l'audit financier et l'audit de »

conformité de certains projets du Fonds international de développement agricole (FIDA). La réunion de coopération des parties intéressées pour le programme a eu lieu à Oslo du 12 au 14 août 2015. Des hauts dirigeants, y compris les chefs des ISC de la Gambie, du Libéria, du Malawi, du Rwanda, de la Sierra Leone, de la Tanzanie et de la Zambie, ainsi que des représentants du FIDA ont assisté à la réunion.

Les ISC ont présenté leurs situations, y compris leurs mandats et les audits en cours dans le domaine; elles ont discuté de projets d'audit à réaliser dans le cadre de ce programme et signé une déclaration d'engagements.

## Programmes de soutien bilatéraux de l'IDI pour les ISC

Conformément au plan stratégique de l'IDI pour 2014-2018, un programme de soutien bilatéral en faveur du Bureau du vérificateur général (BVG) de la Somalie a été lancé. Un accord entre l'IDI et le Vérificateur général de la Somalie a été signé lors de la visite de ce dernier à Oslo en juillet 2015. Quinze participants du BVG de la Somalie ont suivi la formation sur le CMP-ISC du 14 au 18 juin 2015 à Djibouti. Le programme prévoit également que le BVG effectue une auto-évaluation selon le CMP-ISC et un examen au moyen des iCAT, dont les résultats conduiront à l'élaboration de son nouveau plan stratégique. L'IDI a aussi conclu un accord avec l'ISC de l'Afghanistan pour l'aider à effectuer une évaluation selon le CMP-ISC et un examen au moyen des iCAT.

## Étude sur les programmes de l'IDI

Depuis mai 2015, l'IDI s'emploie à déterminer comment les ISC partenaires utilisent les ressources de certains de ses programmes pour obtenir les résultats voulus. L'étude cherche à évaluer l'utilisation que font les ISC des ressources des programmes, telles que les connaissances, les outils et les guides mis au point dans le cadre des programmes de l'IDI, à déterminer les besoins et les attentes des ISC par rapport à ces programmes, les facteurs liés au contexte qui favorisent ou empêchent l'utilisation des programmes, et les leçons apprises en vue de développer les programmes au cours des prochaines années. Les principales sources de données de l'étude sont les entretiens personnels avec des bénéficiaires et des parties intéressées de l'IDI, y compris les visites dans huit ISC, dont celles de la Palestine, des Seychelles, de l'Éthiopie, du Bangladesh, de la Mongolie et du Soudan. Les données secondaires utilisées proviennent de l'examen de documents sur l'IDI, le Secrétariat INTOSAI-Donateurs (IDS), les organes régionaux de l'INTOSAI et les ISC.

## Cadre de mesure de la performance des ISC

### L'équipe de travail du CMP-ISC se réunit à Oslo

L'équipe de travail du CMP-ISC a tenu sa 4<sup>e</sup> réunion à Oslo (Norvège) du 11 au 15 mai 2015. Elle a discuté des commentaires obtenus au sujet de la version pilote du CMP-ISC au terme d'une consultation officielle, de la mise à l'essai et des ateliers sur le contrôle de la qualité et le partage des connaissances au sujet du CMP-ISC qui se sont tenus dans plusieurs régions. Quatorze personnes, y compris des représentants des secrétariats de l'AFROSAI-E et du CREFIAF, de la Sous-commission pour l'audit de conformité et de l'IDI, ont assisté à cette réunion.

### L'évaluation selon le CMP-ISC à la Cour des comptes du Burkina Faso

Le deuxième volet de l'évaluation selon le CMP-ISC de la Cour des comptes du Burkina Faso s'est déroulé sur place à Ouagadougou du 22 juin au 3 juillet. L'évaluation est mise en œuvre par l'IDI et réalisée par une équipe de l'extérieur, notamment avec l'aide en nature de la région du CREFIAF, un expert indépendant et un membre de l'IDI.

## Communications avec les parties intéressées grâce à la participation de l'IDI à des réunions

L'IDI a participé à la réunion annuelle du Groupe de travail pour la dette publique de l'INTOSAI à Livingstone (Zambie), du 22 au 24 juillet 2015. Un compte rendu sur l'avancement du Programme mondial de l'IDI sur l'audit des cadres régissant les emprunts et les prêts a été présenté; la coopération reçue du Groupe de travail et de la CNUCED a été soulignée. La présentation a porté essentiellement sur un examen général du Programme, les audits pilotes, les leçons apprises et les défis. De plus, les membres ont été informés des réunions d'examen d'audit à venir pour les audits pilotes à l'intention des groupes anglophones et hispanophones.

### Communication avec l'IDI

Pour toute question concernant les « Nouvelles de l'IDI », prière de communiquer avec l'IDI :

Téléphone : +47 21 54 08 10

Courriel : [idi@idi.no](mailto:idi@idi.no)

# Le point sur la coopération INTOSAI-Donateurs



La 8<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-Donateurs au Brésil.

## La Coopération INTOSAI-Donateurs confirmée dans sa pertinence après cinq ans d'existence

La 8<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la coopération INTOSAI-Donateurs s'est déroulée à Brasilia (Brésil), les 6 et 7 octobre 2015. Elle a été organisée par le Ministre et Président de la Cour des comptes fédérale du Brésil, Aroldo Cedraz. Cinquante représentants de l'INTOSAI et de la communauté internationale des bailleurs de fonds y ont assisté. Cinq ans après sa création en 2009, la Coopération a évalué ses réalisations et discuté de son orientation stratégique pour les trois prochaines années.

Le Comité de pilotage a examiné les résultats d'une récente évaluation externe de la Coopération INTOSAI-Donateurs.

C'est le Comité de pilotage qui a demandé que soit évaluée la performance de la Coopération au bout de cinq ans et que soit dressée la liste des leçons à retenir susceptibles d'éclairer les décisions concernant l'avenir de la Coopération.

Bien qu'une période de cinq ans soit relativement courte dans le contexte du renforcement des capacités institutionnelles, l'évaluation a tout de même permis de confirmer que le partenariat reste pertinent et que des changements de comportement positifs ont été »

notés chez les institutions supérieures de contrôle et les bailleurs de fonds.

Au cours de la brève existence de la Coopération, l'aide aux ISC est devenue de plus en plus axée sur la demande et harmonisée avec les plans stratégiques des ISC. L'aide entre les pairs s'est accrue et la coordination entre les donateurs s'est améliorée.

Au cours de sa réunion, le Comité de pilotage a étudié les constatations de l'évaluation. Il a pris acte des développements positifs et souligné la valeur ajoutée des produits auxquels la Coopération a contribué, en particulier le Cadre de mesure de la performance des ISC (CMP-ISC).

Autres réalisations et activités de la Coopération à ce jour :

- L'Inventaire mondial de 2010 des besoins en matière de renforcement des capacités des ISC.
- Le financement de huit projets de renforcement des capacités de portée mondiale et régionale déterminés à l'aide de l'Inventaire.
- Deux appels mondiaux à projets, en 2011 et 2013.
- Lancement de la base de données relative aux projets de renforcement des capacités des ISC en 2012.

- Lancement du Fonds mondial de renforcement des capacités des ISC en 2014.

- Contributions au développement et à la mise à l'essai du CMP-ISC.

- Formation des donateurs sur la collaboration avec les ISC (2014 et 2015).

Le Comité de pilotage a souligné que les thèmes prioritaires de la Coopération demeurent l'appel mondial à projets et la base de données relative aux projets de renforcement des capacités. Il a toutefois été convenu d'élargir l'appel mondial à projets et la base de données relative aux projets de renforcement des capacités des ISC en 2016, afin de valoriser leurs potentialités, sous le signe d'une plus grande efficacité et efficience. Les membres du Comité de pilotage s'y emploieront ensemble en 2016.

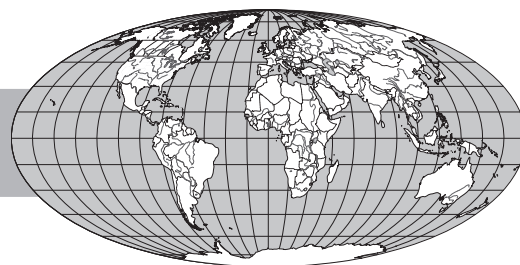
Le Comité de pilotage a réaffirmé la pertinence de la Coopération pour tous les partenaires et la validité des principes qui la sous-tendent, énoncés dans le Protocole d'accord signé en 2009. Les travaux visant à élaborer un document de programme pour les trois prochaines années de la Coopération (2016-2018) sont en cours.

## Principales activités de la Coopération INTOSAI-Donateurs

- **L'appel mondial à projets** est un exercice coordonné à l'échelle mondiale visant à solliciter auprès de donateurs des fonds pour des initiatives de renforcement des capacités proposées par les ISC. Il y a déjà eu deux appels, en 2011 et en 2013. Dans les deux cas, plus de 50 % des propositions ont reçu l'appui financier de donateurs (ce qui représente plus de 50 projets de renforcement des capacités). À cet exercice s'est ajouté, sous l'égide de la Coopération INTOSAI-Donateurs, le **Fonds mondial de renforcement des capacités des ISC**. Ce fonds de fiducie, alimenté par plusieurs donateurs et géré par la Banque mondiale, cible les projets de renforcement des capacités des ISC et des organes de l'INTOSAI.
- La **base de données relative aux projets de renforcement des capacités des ISC** ([www.SAIdevelopment.org](http://www.SAIdevelopment.org)) est une base de données accessible au public concernant les projets de renforcement des capacités des ISC dans le monde. Elle vise à améliorer la coordination de l'aide aux ISC et à en surveiller l'ampleur et la nature à l'échelle mondiale. La base est administrée par le Secrétariat INTOSAI-Donateurs de l'IDI. Tous les bailleurs de fonds et les bénéficiaires sont invités à y entrer de l'information afin que les données soient complètes et actuelles.
- Le **Cadre de mesure de la performance des ISC (CMP-ISC)** est un outil d'évaluation global de la performance d'une ISC ainsi que de sa valeur et de l'avantage qu'elle procure à la société. On le doit au Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC. Il a été mis à l'essai à l'échelle planétaire. La Coopération INTOSAI-Donateurs a soutenu son déploiement et son développement. Il sera soumis à l'approbation du Congrès de l'INTOSAI en 2016.

Pour plus d'information : [www.idi.no](http://www.idi.no)

# Événements de l'INTOSAI



## 2015

### Octobre

6-7

8<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-Donateurs  
Brasilia (Brésil)

15-16

7<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances  
Washington (États-Unis)

22-21

13<sup>e</sup> réunion de la Sous-commission pour l'audit de conformité

### Novembre

9-12

11<sup>e</sup> Congrès des jeunes de l'EUROSAI, Israël

10-11

67<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'INTOSAI  
Abou Dhabi (Émirats arabes unis)

21-27

XXV<sup>e</sup> Assemblée générale de l'OLACEFS  
Santiago de Querétaro (Mexique)

### Décembre

7-9

5<sup>e</sup> Conférence EUROSAI-ARABOSAI  
Qatar

## 2016

Janvier

Février

Mars

*N.D.L.R.* Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.  
Renseignements : <http://www.intosai.org/regional-working-groups.html>

INTOSAI

